

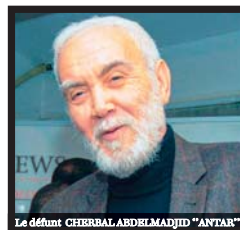
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 11 mars 2026 / 21 ramadhan 1447 - N° 4045 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt CHERBAL ABDELMAJID "ANTAR"

Iftar : 18h55
Imsak : 05h28

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

**Le Premier ministre installe
M. Kamel Oukaci dans
ses nouvelles fonctions
de directeur général**

P. 24

ALGÉRIE - EGYPTÉ

**Le ministre de l'Energie reçoit
une délégation de la société
"Elsewedy Electric Algérie"
pour examiner la coopération
avec Sonelgaz**

P. 24

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

**Une conférence
scientifique souligne le
rôle pionnier et les efforts
de l'Algérie au service
du Saint Coran**

P. 24

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

L'État durcit le ton face aux prédateurs du marché



La régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens figurent parmi les priorités majeures de l'action publique. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la détermination de l'État à lutter avec la plus grande fermeté contre les pratiques spéculatives qui perturbent l'équilibre du marché et pénalisent les consommateurs. P. 3

SIAL CANADA 2026

**L'AAPI mobilise
les entreprises algériennes
pour conquérir le marché
nord-américain**

P. 6

COLLECTIVITÉS LOCALES

**M. Sayoud se réunit
avec les représentants
des syndicats des
transporteurs**

P. 4

AUDIOVISUEL EN ALGÉRIE

**L'ANIRA met en garde contre
les faux classements
d'audience et les manipulations
numériques**

P. 4

SANTÉ

**Neuf
automassages
pour chasser
les tensions**

Pp 12-13

F T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS

**Un tournant
décisif avec
la 24^e journée
programmée
les 17 et 18 mars**

P. 22



ALGER

**Ouverture de
la 15^e édition du
Festival culturel
national de la
chanson chaâbi**

P. 16

MÉTÉO

**Vents forts
sur trois
wilayas
du Sud**

P. 2

MÉTÉO

Vents forts sur trois wilayas du Sud



Des vents forts, parfois en rafales et avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, souffleront, aujourd'hui, sur trois wilayas du sud du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Béchar, Bérni Abbas et Tindouf (Est), où la direction des vents sera de nord à nord-est avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 Km/h, atteignant ou dépassant parfois 80/90 Km/h.

MOUDJAHIDINE

Tissemsilt : décès du moudjahid Baali Kouider

Le moudjahid Baali Kouider est décédé, aujourd'hui (mardi), à Tissemsilt à l'âge de 93 ans, a indiqué la Direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya.

La même source a précisé que le défunt, né en 1933 à Tissemsilt, avait rejoint en 1957 les rangs de l'Armée de libération nationale dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la première zone de la troisième région de la wilaya "IV" historique, où il a poursuivi son combat jusqu'à l'indépendance.

La dépouille du défunt sera inhumée après la prière du Dohr au cimetière "Sidi Khalifa" dans la commune de Tissemsilt.

En cette douloureuse circonstance, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya, Abdelkrim Khodri, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa vaste miséricorde.

BLIDA

Saisie de 46 tonnes de bananes (Gendarmerie nationale)

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida ont procédé à la saisie de 46 tonnes de bananes et ont établi un dossier judiciaire à l'encontre des contrevenants pour les présenter devant la justice, indique lundi un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à assurer l'approvisionnement du marché national en produits de large consommation durant le mois de Ramadhan et à lutter contre toutes les formes de spéculation illicite. Selon la même source, l'opération a été menée à la suite d'informations faisant état du stockage illégal d'importantes quantités de bananes dans des chambres froides, sans déclaration préalable auprès des services du commerce.

Les éléments de la Gendarmerie nationale, accompagnés d'agents de l'inspection du commerce de la daïra de Boufarik, ont ainsi inspecté six (6) chambres froides. Trois (3) d'entre elles avaient déjà été vidées par le propriétaire de la marchandise, qui avait écoulé la marchandise avant maturité et sans déclaration auprès des services du commerce, tandis que 46 tonnes de bananes ont été saisies dans les trois (3) autres chambres.

Après coordination avec le procureur de la République territorialement compétent, un dossier judiciaire sera établi à l'encontre des contrevenants pour les délits de spéculation illicite et de pratiques commerciales déloyales, tandis que la quantité de bananes saisies sera remise à l'inspection territoriale du commerce de Boufarik, a conclu le communiqué.

CLIN D'ŒIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE
52 morts et 1659 blessés en une semaine (Protection civile)

Cinquante-deux (52) personnes ont trouvé la mort et 1659 autres ont été blessées dans 1385 accidents de la circulation survenus durant la période du 1 au 7 mars, à travers le territoire national, indique, mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec 6 morts et 24 blessés dans 16 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 616 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (76), Blida (28) et Skikda (23).

Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 5263 interventions pour le sauvetage de 374 personnes en situation de danger et exécuté 4663 opérations d'assistance diverses.

S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont effectué 29 interventions et ont pris en charge 48 personnes incommodées par ce gaz.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Alger : démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés dans le vol de véhicules (Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi, récemment, à démanteler deux groupes criminels spécialisés dans le vol de véhicules, dont l'activité s'étendait à travers l'ensemble du territoire national, indique lundi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Police d'Alger, représentée par le service de wilaya de la Police judiciaire, a réussi récemment à démanteler deux groupes criminels spécialisés dans le vol de voitures dont l'activité s'étendait sur tout le territoire national, avec l'arrestation de cinq (5) individus et la récupération de quatre (4) véhicules volés", précise le communiqué.

L'opération a été menée suite à "des plaintes déposées par des citoyens au niveau de plusieurs sièges de Sûreté, après le vol de leurs véhicules, ajoute la même source précisant que les investigations engagées par les éléments de la Police judiciaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs".

L'opération a également permis la "saisie d'outils utilisés dans les opérations de vol, de documents administratifs et de plaques d'immatriculation falsifiées", ajoute la même source.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conclut la même source.

Horaire des prières



Fajr : 05h39

Dohr : 12h58

Asr : 16h21

Maghreb : 18h55

Isha : 20h11

MÉTÉO

Alger	: 17°	12°
Oran	: 14°	08°
Annaba	: 22°	10°
Béjaïa	: 16°	10°
Tamanrasset	: 31°	20°

POSTE

Tiaret : ouverture de 14 bureaux de poste durant les nuits des dix derniers jours de Ramadhan

Quatorze bureaux de poste seront ouverts, à partir de la soirée d'hier durant les nuits des dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan, à travers plusieurs communes de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès du directeur de la Poste et des Télécommunications, Abdelmadjid Hammouda.

M. Hammouda a précisé que cette mesure, qui s'étendra jusqu'au jeudi 19 mars et qui est devenue une tradition annuelle pendant le mois de Ramadhan, vise à assurer les services financiers aux citoyens, durant la nuit, en raison de l'intensification des activités commerciales, lors des dernières nuits du mois sacré. Les bureaux seront ouverts de 21h00 à 23h00. Les bureaux concernés sont la recette principale, ainsi que les bureaux des quartiers Zaaroura et El-Mandhar El-Djamil dans le chef-lieu de la wilaya. S'y ajoutent des bureaux situés dans les communes de Frenda, Sougueur, Ksar Chellala, Rahouia, Mechraa Sfa, Aïn Deheb, Aïn Kermes, Oued Lili, Dahmouni, Hamadia et Mahdia, selon la même source.

Oran : ouverture de 19 bureaux de poste durant la soirée à l'approche de l'Aïd El-Fitr

Dix-neuf bureaux de poste seront ouverts la nuit, pendant les dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan dans la wilaya d'Oran, en prévision de l'Aïd El-Fitr, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de la poste et des télécommunications.

Selon la même source, "à partir de ce mardi soir et pendant une période de dix jours, 19 bureaux de poste seront exceptionnellement ouverts de 21h30 à 23h30, à l'exception du vendredi, afin de répondre aux besoins des clients d'Algérie Poste", notamment pour faciliter les opérations de retrait des salaires et des pensions, et assurer la continuité des services, durant tout le mois de Ramadhan en prévision de l'Aïd El-Fitr. Ces structures se répartissent comme suit: 11 bureaux de poste dans la ville d'Oran, dont la Recette principale, Saïm (ex-Saint-Charles), El-Makkari, Emir Khaled, Es-Sabah, Oussama, El-Badr, Es-Seddikia, entre autres.

Les autres bureaux concernés se situent dans les communes de Gdyl, Oued Tlelat, Bir El-Djir, Aïn El-Turck, Bethioua, Arzew, Boutlelis et Es-Senia, a-t-on également indiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Biskra : saisie de plus de 9 kg de kif traité et arrestation de 2 personnes (sûreté)

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Biskra ont saisi 9,1 kg de kif traité et arrêté deux individus, a-t-on appris mardi auprès du bureau de communication de cette sûreté. La même source a précisé que l'opération a été menée suite à des informations relatives à l'exploitation par une personne d'un entrepôt à son domicile pour stocker des drogues en vue de la vente, ajoutant qu'en coordination avec le parquet local, l'entrepôt a été perquisitionné permettant d'y trouver une quantité de drogues estimée à 9,1 kg. Les éléments de la brigade ont arrêté le mis en cause âgé de 38 ans, selon la même source qui a ajouté qu'après l'enquête avec ce dernier, son complice a été identifié et arrêté.

Un dossier pénal pour "possession, stockage, distribution et trafic de drogues dans le cadre d'une bande criminelle" a été établi contre les mis en cause qui ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt, a-t-on indiqué.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION L'État durcit le ton face aux prédateurs du marché

La régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens figurent parmi les priorités majeures de l'action publique.

Par Abed MEGHIT

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé la détermination de l'État à lutter avec la plus grande fermeté contre les pratiques spéculatives qui perturbent l'équilibre du marché et pénalisent les consommateurs.

Le chef de l'État a donné des instructions claires pour intensifier le suivi quotidien sur le terrain et renforcer les mesures de contrôle visant les acteurs impliqués dans la spéculation, notamment sur les fruits et les viandes importés.

Plus encore, il a ordonné l'inscription immédiate des contrevenants sur des listes noires et leur interdiction définitive d'exercer toute activité d'importation ou commerciale.

Cette décision marque une nouvelle étape dans la stratégie nationale de lutte contre les dérives du marché.

Loin d'être une mesure isolée, cette orientation s'inscrit dans une politique économique engagée depuis plusieurs années pour restaurer la transparence et l'équilibre dans les circuits de distribution.

L'objectif poursuivi par les autorités consiste à rompre avec certaines pratiques du passé, caractérisées par une dépendance excessive aux importations et une absence de régulation efficace.

Dans cette nouvelle approche, l'État privilégie désormais la promotion de la production nationale et la rationalisation des importations.

L'élargissement progressif des listes de produits soumis à des restrictions vise à encourager la consommation de produits locaux et à soutenir le développement des



industries nationales.

Parallèlement, les pouvoirs publics ont entrepris un renforcement des mécanismes administratifs et institutionnels chargés de la surveillance du marché.

La restructuration de certains organismes et la création de nouveaux dispositifs de contrôle répondent à la nécessité de rendre l'action publique plus efficace et plus réactive face aux infractions économiques.

La décision d'introduire des listes noires constitue, à cet égard, un signal fort.

Elle traduit la volonté de frapper au cœur des réseaux spéculatifs en écartant définitivement les opérateurs qui enfreignent les règles du commerce.

Contrairement aux sanctions financières traditionnelles, cette mesure a une portée dissuasive beaucoup plus importante,

puisque'elle prive les contrevenants de toute possibilité de poursuivre leurs activités commerciales.

Pour les autorités, la lutte contre la spéculation dépasse la simple question de régulation économique.

Elle s'inscrit dans une stratégie plus large visant à préserver la souveraineté alimentaire du pays et à protéger la stabilité sociale.

Les fluctuations des prix des produits alimentaires peuvent en effet avoir des répercussions directes sur le pouvoir d'achat des ménages et sur l'équilibre social.

Dans ce contexte, les politiques publiques combinent plusieurs instruments pour maintenir la stabilité des prix.

Les augmentations salariales, les exonérations fiscales ciblées et les mécanismes de contrôle du marché s'inscrivent dans une vi-

sion d'ensemble destinée à consolider le rôle de l'État social.

Cette approche vise également à créer un environnement économique stable et prévisible pour les investisseurs.

En renforçant la transparence et en assainissant les circuits commerciaux, les autorités cherchent à encourager le développement du secteur formel et à attirer de nouveaux investissements, tant nationaux qu'étrangers.

Cependant, la lutte contre la spéculation ne peut se limiter à des mesures de contrôle ponctuelles.

Elle nécessite une transformation structurelle des circuits d'importation et de distribution afin de réduire les opportunités de manipulation du marché.

L'amélioration de la logistique, la modernisation des infrastructures de stockage et le renforcement de la traçabilité des produits constituent autant de leviers pour atteindre cet objectif.

À l'heure où les marchés mondiaux des matières premières connaissent de nouvelles turbulences, la capacité de l'Algérie à garantir la stabilité de son marché intérieur dépendra largement de la solidité de ses mécanismes de régulation.

La fermeté affichée par les autorités traduit une conviction claire : la protection du consommateur et la préservation du pouvoir d'achat passent par une lutte déterminée contre toutes les formes de spéculation.

En affichant une tolérance zéro face aux prédateurs économiques, l'État entend envoyer un message clair aux acteurs du marché.

Le commerce doit rester un espace de concurrence loyale et de transparence, au service du développement économique et du bien-être des citoyens.

CODE DE LA ROUTE

Sayoud engage le dialogue avec les syndicats des transporteurs après l'adoption du texte par l'APN

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé mardi au siège du ministère à Alger une réunion de concertation avec les représentants des syndicats des transporteurs.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen du nouveau texte de loi portant Code de la route, adopté lundi par l'Assemblée populaire nationale (APN) à l'issue du réexamen de certaines dispositions ayant suscité des divergences.

Cette réunion s'inscrit dans une démarche de dialogue et de concertation engagée par les pouvoirs publics afin de répondre aux préoccupations exprimées par les professionnels du secteur des transports, notamment à propos de certaines dispositions initialement prévues dans le projet de loi.

À l'ouverture des discussions, le ministre a rappelé que les protestations exprimées par les transporteurs avaient conduit les plus hautes autorités de l'État, à leur tête le président de la République Abdelmadjid Tebboune, à intervenir afin de permettre un réexamen ap-

profondi des articles faisant l'objet de désaccord. Dans ce cadre, une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement a été installée afin d'étudier les dispositions contestées et de proposer des solutions susceptibles de concilier les exigences de la sécurité routière avec les préoccupations des professionnels du transport.

Le ministre a également rappelé que le texte du Code de la route avait été adopté en janvier dernier par le Conseil de la nation, tout en enregistrant des réserves sur onze articles qui avaient suscité des divergences entre les différentes parties concernées.

Les travaux de la commission paritaire ont ainsi permis d'engager un débat approfondi autour de ces dispositions, dans un esprit qualifié par le ministre de « démocratique et constructif ».

Les discussions ont abouti à la reformulation de plusieurs articles et à la suppression de certains termes jugés problématiques, notamment ceux relatifs à la criminalisation de certaines infractions. Cette démarche a permis

d'aboutir à un compromis législatif visant à renforcer les dispositifs de sécurité routière tout en prenant en considération les réalités professionnelles et les préoccupations des transporteurs.

La réunion tenue au ministère a également constitué une occasion pour les représentants syndicaux de présenter leurs observations et leurs propositions concernant l'application future du nouveau cadre législatif.

Les échanges ont porté notamment sur les mécanismes d'application des nouvelles dispositions, les mesures de prévention des accidents de la circulation ainsi que les moyens de modernisation du secteur du transport.

À travers cette rencontre, les autorités publiques ont réaffirmé leur volonté de maintenir un dialogue permanent avec les acteurs du secteur afin de garantir une mise en œuvre équilibrée et efficace du Code de la route, dans l'objectif de renforcer la sécurité routière et d'améliorer l'organisation du transport à l'échelle nationale.

A. MEGHIT

PARLEMENT

M. Nasri préside une réunion du Bureau du Conseil de la nation

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, mardi, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au questeur, consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil, pour la période allant du 30 mars au 6 avril prochain, ainsi qu'à l'étude de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, indique un communiqué de cette institution.

Dans ce contexte, le texte de loi organique relatif aux partis politiques a été renvoyé à la Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, qui auditionnera, dimanche, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a-t-on souligné. À ce propos, il a été décidé la reprise des séances plénières pu-

bliques à partir du lundi 30 mars, pour la présentation et l'examen de ce texte de loi, précise le communiqué, ajoutant que les débats se poursuivront dans l'après-midi de la même journée, suivis des interventions des présidents des groupes parlementaires, puis de la réponse du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, aux préoccupations des membres du Conseil.

Dans le même sillage, le Bureau a également décidé de renvoyer le texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2023 à la Commission des affaires économiques et financières, avant sa présentation et son vote en séance plénière prévue mardi 31 mars 2026.

En outre, une séance plénière est prévue le lundi 6 avril prochain, pour l'adoption du texte de loi organique relatif aux partis politiques, ainsi que des

dispositions faisant l'objet de divergences dans le texte de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie et dans le texte de loi portant Code de la route.

S'agissant des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, ce dernier a décidé de transmettre au Gouvernement (12) questions orales et (07) questions écrites, après vérification de leur conformité aux conditions formelles requises, selon la même source.

Auparavant et à l'entame de la réunion, le Bureau élargi du Conseil de la nation, a présenté ses sincères condoléances à l'Armée nationale populaire, commandement, officiers et soldats, ainsi qu'aux familles endeuillées des martyrs du crash d'un avion de transport militaire survenu le week-end dernier, implorant le Tout-Puissant d'accueillir les défunts en Son vaste paradis et d'ac-

corder à leurs familles patience et réconfort.

Il a salué, par ailleurs, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, notamment celles visant à "garantir les droits de la jeunesse, à préserver leur dignité et à relever leur statut".

Le Bureau a également souligné l'importance des "mesures responsables" destinées à préserver le caractère social de l'État, en particulier celles relatives à la disponibilité du mouton de l'Aïd, qui sera importé à des prix fixés et étudiés.

Le Bureau a aussi salué "le suivi constant et l'attention particulière" que le président de la République accorde, à maintes occasions, à "la lutte contre la cupidité des spéculateurs", conclut le communiqué.

APS

INTÉRIEUR M. Sayoud se réunit avec les représentants des syndicats des transporteurs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu, mardi au siège du ministère, une réunion avec les représentants des syndicats des transporteurs, afin de discuter du texte de loi portant Code de la route, adopté lundi par l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'issue du réexamen des dispositions objet de désaccord.

A l'entame de la réunion, le ministre a rappelé que les protestations des transporteurs avaient nécessité l'intervention des plus hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour réexaminer les 11 articles objet de désaccord, ce qui a requis l'installation d'une commission paritaire entre les deux chambres du Parlement pour traiter cette question.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR M. Baddari préside l'ouverture d'une conférence nationale sur les avantages de l'investissement dans le fonds de fonds

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, mardi, l'ouverture des travaux d'une conférence nationale sur les avantages de l'investissement dans le fonds de fonds (Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3), indique un communiqué du ministère.

Cette conférence est organisée au siège du ministère, avec la participation, par visioconférence, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) et des directeurs des établissements universitaires, précise la même source.

M. Baddari, accompagné du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, avait présidé, début mars, la cérémonie d'octroi du premier agrément en Algérie à une société de capital-risque à caractère universitaire au profit de la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3.

"Il s'agit du premier agrément accordé par la COSOB à un établissement universitaire, représenté par l'Université d'Alger 3, sous la forme d'une société de capital-risque, organisée en fonds de fonds", avait-il précisé, soulignant que cette démarche "incarne l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la réforme de l'Université et du renforcement de son rôle économique pour en faire un acteur productif contribuant au financement du développement".

PLAN NATIONAL DE LA JEUNESSE 2025-2030 Un cap stratégique pour l'avenir de la jeunesse algérienne

La jeunesse occupe une place centrale dans la vision stratégique de l'État. En abordant la question du Plan national de la jeunesse 2025-2030 lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a une nouvelle fois réaffirmé que les jeunes constituent l'un des piliers fondamentaux du développement national.

Par Abed MEGHIT

À travers ce plan quinquennal, les autorités entendent mettre en place une véritable feuille de route destinée à accompagner les jeunes dans leur insertion sociale, économique et citoyenne, tout en renforçant leur participation active à la construction de l'Algérie de demain.

Ce plan stratégique, appelé à s'étendre sur cinq années, se veut une boussole pour orienter les politiques publiques en faveur de la jeunesse.

L'ambitionne d'offrir un cadre structuré et cohérent permettant aux jeunes Algériens de s'impliquer pleinement dans la vie publique et économique.

Dans une société où la jeunesse représente une part importante de la population, la mise en place d'une stratégie globale et intégrée apparaît comme un impératif pour répondre aux attentes et aux aspirations d'une génération en quête d'opportunités et de reconnaissance.

Depuis son accession à la magistrature suprême, le chef de l'État a multiplié les initiatives en faveur des jeunes.

L'introduction de l'allocation-chômage, le soutien à l'écosystème des start-up, le renforcement des passerelles entre l'université et le monde du travail, ainsi que le développement de la formation et de l'enseignement professionnels illustrent cette volonté politique d'ouvrir de nouvelles perspectives à la jeunesse.

Ces mesures ont contribué à créer un environnement plus fa-

vorable à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle.

Toutefois, le Plan national de la jeunesse ne saurait se limiter à un simple catalogue d'actions sectorielles.

Il doit constituer une approche globale capable d'anticiper les défis auxquels les jeunes seront confrontés au cours des prochaines années.

Lors du Conseil des ministres, le président de la République a ainsi insisté sur la nécessité de protéger la jeunesse contre toute tentative d'exploitation ou de manipulation.

Les forces obscurantistes, a-t-il averti, cherchent parfois à instrumentaliser les frustrations sociales ou les revendications légitimes des jeunes, notamment celles liées à l'emploi ou à la prise en charge sociale. Dans cette perspective, il devient essentiel d'offrir aux jeunes des espaces d'expression et de participation où ils peuvent faire entendre leurs préoccupations dans un esprit patriotique et constructif.

L'objectif est de leur permettre de défendre leurs droits et de formuler leurs propositions sans être exposés à des tentatives de récupération politicienne ou à des influences nuisibles.

La question de l'emploi demeure, dans ce contexte, l'un des enjeux majeurs de la politique nationale de jeunesse.

Conscient de cette réalité, le chef de l'État a demandé au ministre de la Jeunesse de proposer de nouvelles approches pour contribuer à la réduction du chômage. L'une des pistes évoquées consiste à encourager les jeunes

eux-mêmes à formuler des idées et des projets susceptibles de créer de nouvelles opportunités économiques, dans un cadre légal et organisé.

De nombreux jeunes, malgré les difficultés économiques, ont choisi de rester fidèles aux valeurs de travail et d'intégrité.

Certains exercent aujourd'hui des activités dans le secteur informel afin de subvenir à leurs besoins.

L'objectif des autorités est désormais de faciliter leur intégration dans l'économie formelle, en leur offrant des mécanismes d'accompagnement, de financement et de formation qui leur permettront de développer leurs activités dans un cadre légal et structuré.

Par ailleurs, le président de la République a accordé une attention particulière aux préoccupations exprimées par certains jeunes concernant l'accès à l'allocation-chômage.

Afin de garantir l'équité et la transparence, il a ordonné une vérification approfondie des cas de non-accès à cette allocation pour les jeunes qui remplissent les conditions requises. Cette démarche vise à corriger les éventuelles omissions administratives et à rétablir les droits des bénéficiaires lésés.

La protection de la jeunesse ne se limite pas aux dimensions économique et sociale. Elle implique également une vigilance accrue face aux menaces criminelles, notamment celles liées au trafic de stupéfiants.

Le président de la République a mis en garde contre les réseaux transnationaux qui cherchent à

cibler les jeunes afin de les entraîner dans les spirales de la consommation et de l'addiction.

La lutte contre ces fléaux constitue un enjeu majeur pour préserver l'équilibre et la vitalité de la société algérienne.

Pour éloigner les jeunes de ces dangers, les autorités misent sur des alternatives positives et structurantes.

La promotion du sport scolaire et universitaire figure parmi les priorités, tout comme le développement des activités culturelles.

Ces deux domaines jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement intellectuel et physique des jeunes, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

La réhabilitation des maisons de jeunes, leur implantation dans l'ensemble des communes et leur adaptation aux réalités du troisième millénaire font également partie des orientations stratégiques.

Les auberges de jeunesse, appelées à être modernisées et équipées des technologies actuelles, devront devenir de véritables espaces d'échange, de formation et de mobilité pour les jeunes Algériens.

En définitive, le Plan national de la jeunesse 2025-2030 apparaît comme un projet structurant destiné à accompagner une génération entière dans son parcours vers l'autonomie et la responsabilité.

En plaçant la jeunesse au cœur des politiques publiques, l'État entend construire les fondations d'une société dynamique, confiante et tournée vers l'avenir.

AUDIOVISUEL EN ALGÉRIE L'ANIRA met en garde contre les faux classements d'audience et les manipulations numériques

Par Abed MEGHIT

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), a lancé une mise en garde ferme contre la diffusion de classements et de listes promouvant des chaînes de télévision ou des productions audiovisuelles sous l'appellation « les plus vues », lorsqu'ils ne reposent pas sur des outils de mesure agréés et reconnus.

Dans un communiqué rendu public mardi, l'Autorité a souligné que ce type de pratiques pourrait entraîner la prise de mesures réglementaires à l'encontre des acteurs concernés.

Cette alerte intervient dans le cadre des missions de régulation confiées à l'ANIRA par la Loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, notamment son article 40, qui lui confère la responsabilité de veiller au respect des règles régissant l'activité audiovisuelle en Algérie.

L'Autorité rappelle également les dispositions du Décret exécutif 24-250 relatif au cahier des charges des services de communication audiovisuelle, qui fixe les obligations applicables aux opérateurs du secteur. Selon l'ANIRA, plusieurs pratiques observées récemment dans le paysage médiatique et publicitaire suscitent de sérieuses préoccupations quant à la transparence et à la crédibilité du secteur.

L'Autorité affirme avoir constaté une recrudescence de comportements consistant à manipuler artificiellement les indicateurs d'audience et d'interaction sur les plateformes numériques, notamment à travers l'achat massif d'abonnés ou le recours à ce que l'on appelle communément des « fermes

à clics ». Ces procédés visent à donner l'illusion d'une audience plus large qu'elle ne l'est réellement. Pour l'instance de régulation, ces méthodes dépassent largement le simple cadre technique et constituent des pratiques susceptibles de fausser la transparence du marché publicitaire.

Elles peuvent également influencer les décisions des annonceurs, qui fondent leurs stratégies d'investissement sur des indicateurs d'audience censés refléter la réalité du marché. En s'appuyant sur des données erronées ou manipulées, les entreprises risquent ainsi de consacrer des budgets publicitaires importants à des supports dont l'impact réel est largement surestimé.

L'Autorité rappelle que la présentation de statistiques d'audience non vérifiées ou artificiellement gonflées peut s'apparenter à une forme de publicité trompeuse, interdite par l'article 51 du cahier des charges régissant les services audiovisuels.

Une telle pratique porte atteinte aux principes fondamentaux de concurrence loyale que l'ANIRA est chargée de préserver au sein du secteur. Cette mise en garde intervient également à l'approche de périodes particulièrement sensibles sur le plan publicitaire, notamment durant le mois sacré de Ramadan, période durant laquelle les chaînes de télévision et les plateformes numériques enregistrent traditionnellement des audiences élevées et attirent d'importants investissements publicitaires.

Dans ce contexte, l'ANIRA insiste sur le fait que la diffusion de classements d'audience ou de palmarès médiatiques ne peut se faire qu'en s'appuyant sur des outils de mesure scientifiques et reconnus.

Or, en l'absence d'une institution nationale

spécialisée et officiellement agréée dans la mesure d'audience selon des normes méthodologiques unifiées en Algérie, les chiffres et données diffusés ne peuvent être considérés comme des références fiables.

Selon l'Autorité, ces indicateurs sont parfois utilisés pour justifier une hausse injustifiée des tarifs des espaces publicitaires ou pour exercer des pressions commerciales sur les annonceurs, ce qui nuit à l'équilibre économique du marché médiatique.

L'ANIRA rappelle à ce titre les dispositions de l'article 41 du décret exécutif 24-250, qui limite la diffusion d'informations relatives aux taux d'audience ou d'écoute aux données émanant d'institutions spécialisées et accréditées.

Toute publication ou promotion de chiffres reposant sur des méthodologies non reconnues est susceptible de constituer une désinformation du public et des opérateurs économiques.

Plaçant la protection du consommateur et le renforcement de la confiance dans l'environnement médiatique au cœur de ses priorités, l'Autorité appelle l'ensemble des acteurs du secteur "chaînes de télévision, agences de publicité et opérateurs audiovisuels, y compris ceux opérant sur internet" à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité professionnelle et à respecter scrupuleusement les règles de transparence et d'intégrité dans l'activité publicitaire.

L'ANIRA a enfin averti qu'elle se réserve le droit de prendre toutes les mesures réglementaires nécessaires à l'encontre de toute infraction constatée, que ce soit sur les écrans de télévision ou sur les plateformes numériques relevant des services de communication audiovisuelle.

TISSEMSILT

Le wali Fethi Bouzaid mobilise le secteur de l'hydraulique pour préparer une vaste opération de relogement

La wilaya de Tissemsilt se prépare activement à la mise en œuvre d'une importante opération de relogement destinée à améliorer les conditions de vie de nombreux citoyens.

Par Abed MEGHIT

Dans cette perspective, le wali Fethi Bouzaid a présidé une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet de réalisation de deux réservoirs d'eau potable accompagnés d'une station de pompage au niveau du pôle urbain Souidani Boudjemaa.

Cette rencontre de travail s'est tenue en présence du secrétaire général de la wilaya, du directeur des ressources en eau ainsi que des représentants des entreprises chargées de la réalisation du projet.

L'objectif de cette réunion était d'évaluer le niveau de progression des travaux et de s'assurer de la disponibilité de cette in-



frastructure hydraulique essentielle avant le lancement de l'opération de relogement qui devrait être l'une des plus importantes que connaîtra la wilaya.

Au cours de cette réunion, le wali a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels afin d'accélérer la cadence des travaux et de garantir la li-

vraison du projet dans les délais prévus.

Il a également appelé à renforcer la coordination entre les différents intervenants pour assurer une gestion efficace du chantier et lever rapidement les éventuelles contraintes rencontrées sur le terrain.

Le chef de l'exécutif de wilaya a également donné des instructions strictes

quant au respect des normes techniques et de qualité dans la réalisation des ouvrages hydrauliques, soulignant que ces infrastructures doivent répondre aux standards les plus élevés afin de garantir une distribution fiable et durable de l'eau potable.

Cette mobilisation traduit la volonté des autorités locales de préparer dans les meilleures conditions l'accueil des familles concernées par l'opération de relogement, en veillant à ce que toutes les infrastructures de base soient opérationnelles avant leur installation.

À travers ces efforts, la wilaya de Tissemsilt confirme son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie des citoyens et de la modernisation des infrastructures urbaines.

EL TARF

La culture de tomates industrielles cible une superficie de 4.600 hectares

La campagne de plantation de tomates industrielles cible, au titre de la saison agricole 2025-2026 dans la wilaya d'El Tarf, une superficie de 4.600 hectares, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des services agricoles (DSA).

Le chef du service de la production et de l'appui technique, Adel Gasmallah, a précisé que la filière des tomates industrielles a connu, dans la wilaya d'El Tarf, un "très léger développement en termes de

superficie", celle-ci étant passée de 4.480 hectares, l'année dernière, à 4.600 hectares, soit une augmentation de 120 hectares.

Soulignant qu'il est prévu de produire, cette saison, "entre 3,5 et 4 millions de quintaux", le même responsable a indiqué que 25 % de la production sera destiné à la consommation en l'état et 75 % à la transformation et au conditionnement.

M. Gasmallah a rappelé que 250 agriculteurs, concentrés dans les ré-

gions de Dréan, de Besbes et de Ben M'hidi, activent dans la filière de la tomate industrielle, soulignant que la transformation des tomates produites à El Tarf s'effectue dans 16 unités, dont 7 sont situées sur le territoire de la wilaya.

La wilaya d'El Tarf avait réalisé, au terme de la campagne de récolte de la saison agricole 2024-2025, une production de 3,4 millions de quintaux de tomates, a-t-on rappelé de même source.

KHENCHELA

Plus de 100 millions DA pour améliorer le service d'eau à N'sigha

Une enveloppe financière de 105 millions DA a été octroyée à la réalisation de projets d'amélioration du service d'approvisionnement en eau potable dans la commune de N'sigha (wilaya de Khenchela), a-t-on appris mardi auprès du président de l'assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Il s'agit de la réalisation de trois châteaux d'eau d'une capacité chacun de 100 m3 dans les localités de Hamri, d'Ain S'fa et d'Ouled Boudjemaa Belgacem Benali outre le fonçage, l'équipement et le raccordement au réseau d'électricité de trois forages à Habita, Chetaba et El Gabel, a précisé M. Djamel Siad.

Ce programme comporte également le raccordement du puits artésien du centre de N'sigha à la station de pompage sur une distance de 7

km, l'acheminement de l'eau aux villages Tidmit et Djerid et l'acquisition de pompes immergées de réserve pour le puits artésien, selon la même source.

La réalisation de ces projets inscrits au programme du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et au programme d'appui au développement socio-économique des communes sera lancée dès l'achèvement des procédures administratives et légales nécessaires, a assuré le même élu.

Les travaux sont actuellement en cours avec des taux d'avancement disparates pour la réalisation, l'équipement et l'électrification de deux puits artésiens à Ouled Boukehil et Kessam, le raccordement des deux puits artésiens d'Ouled R'ghiss et de Tachegranet au réseau de distribution

de N'sigha, la construction d'un château d'eau à Ouled El Hadj et l'alimentation en eau potable de la localité d'Ouled Djebel depuis le nouveau forage, a ajouté le président de l'APC.

La réalisation de ces projets courant 2026 per-

mettra d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable, de renforcer les capacités de stockage et de traitement et d'améliorer les performances de distribution dans les différentes mechtas de la commune, a assuré M. Siad.

MASCARA

Lancement du projet d'aménagement de la gare routière

Le projet d'aménagement de la gare routière de la ville de Mascara a été lancé, mardi, dans le cadre des efforts des autorités de la wilaya visant à consolider les services de transport.

Le projet, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Fouad Aissi, comprend d'importants travaux d'aménagement des emplacements réservés aux bus et aux taxis inter-wilayas, ainsi que la réhabilitation des espaces commerciaux et de services situés à l'intérieur de la gare, en plus de la réalisation d'un bureau de consigne pour les bagages, selon les explications fournies par la directrice de l'Administration locale (DAL) de la wilaya, Sihem Mokhtar.

BOUIRA

Une mission d'information parlementaire pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets de développement

Une mission d'information parlementaire est arrivée mardi matin à Bouira afin de s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs projets relevant des secteurs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que des Affaires religieuses et des Waqfs, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Accueillie par la cheffe de l'exécutif local, Mme Houria Aggoune, la délégation parlementaire, composée de membres de la Commission de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses, de l'Assemblée populaire nationale (APN), est arrivée dans la matinée au siège de la wilaya de Bouira.

Présidée par M. Belkhir Zakaria, la mission parlementaire a entamé une visite de deux jours à Bouira, au cours de laquelle elle inspectera plusieurs projets, dont la réalisation d'établissements et de cantines scolaires, ainsi que d'autres projets relevant du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Parmi les projets à visiter, figure notamment celui de la réalisation de 15 laboratoires de recherche scientifique, lancés fin février dernier au niveau du pôle universitaire de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira.

Mme. Aggoune, a procédé à la pose de la première pierre de ces laboratoires, pour lesquels une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été allouée.

Les entreprises réalisatrices disposent d'un délai de 14 mois pour achever les travaux de ce projet, initié afin de booster la recherche scientifique au sein de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, comme l'a expliqué à l'APS le recteur de l'université, M. Ali Larget.

Les députés devront aussi visiter le projet de création de 2000 nouvelles places pédagogiques au niveau du pôle universitaire, dont les travaux ont été lancés en avril 2024 pour un montant d'un milliard de dinars, a-t-il ajouté.

"Le taux d'avancement des travaux de ce projet est actuellement de 90 %", a précisé le même responsable.

En marge de cette visite, le président de la commission parlementaire, M. Belkhir Zakaria, a déclaré qu'il s'agissait d'"une visite de coopération" visant à prendre en compte les préoccupations et les doléances au niveau locales pour les transmettre aux hautes autorités du pays, mais aussi à trouver aussi des solutions scientifiques pour développer les trois secteurs.

Au cours de cette visite, les membres de l'APN inspecteront également quelques projets relevant du secteur des affaires religieuses et des waqfs, selon les services de la wilaya.

OUM EL BOUAGHI

Remise d'actes de concession d'actes de la mise en conformité des terres mises en valeur

Des actes de concession agricole au titre de la mise en conformité des terres mises en valeur ont été remis dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Le responsable par intérim de l'antenne, Mustapha Kerara, a précisé que ces actes ont été remis à 7 agriculteurs des communes d'Ain Fakroun, d'Oued Nini, de F'kirina et d'Ain Babouche et s'ajoutent à 20 actes déjà remis fin 2025.

Ces actes ont été remis aux agriculteurs remplissant les conditions fixées par l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur, selon le même responsable.

Les bénéficiaires de ces actes ouvrent droit à plusieurs avantages dont le soutien pour la réalisation de forage et l'accès aux crédits bancaires, a ajouté M. Kerara.

SIAL CANADA 2026

L'AAPI mobilise les entreprises algériennes pour conquérir le marché nord-américain

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (Agence algérienne de promotion de l'investissement - AAPI) a lancé un appel aux opérateurs économiques nationaux activant dans le secteur agroalimentaire afin de participer à l'édition 2026 du prestigieux salon international de l'alimentation SIAL Canada, qui se tiendra du 29 avril au 1er mai dans la ville de Montréal.

Par Abed Meghith

Cet événement international figure parmi les rendez-vous majeurs de l'industrie agroalimentaire mondiale. Il constitue une plateforme stratégique réunissant les principaux acteurs du secteur, notamment les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les importateurs venus des quatre coins du monde.

Selon les informations communiquées par l'AAPI, le salon devrait accueillir plus de 1 000 exposants représentant 44 pays, ainsi qu'environ 21 000 visiteurs professionnels issus de différents segments de l'industrie alimentaire. Parmi eux figurent des importateurs, des chaînes de distribution, des restaurateurs, des représentants d'institutions économiques et de nombreux investisseurs intéressés par les nouvelles tendances du marché.

Pour les entreprises algériennes, cette participation représente une occasion privilégiée de promouvoir les

produits nationaux et d'explorer les opportunités d'exportation vers les marchés nord-américains.

Le Canada et les États-Unis constituent en effet des marchés particulièrement attractifs pour les produits agroalimentaires, caractérisés par une forte demande et une grande diversité de consommateurs.

Le salon couvre un large éventail de domaines liés à l'industrie alimentaire. Les exposants y présentent notamment des produits alimentaires transformés, des boissons, des produits laitiers, des fruits et légumes frais, ainsi que des innovations dans les domaines de l'emballage, de la logistique et des chaînes d'approvisionnement.

L'AAPI souligne que la participation à ce type d'événement international permet aux entreprises algériennes de se positionner sur des marchés compétitifs et d'établir des relations commerciales durables avec des partenaires étrangers.

Dans un contexte marqué par la volonté des autorités

algériennes de diversifier l'économie nationale et de réduire la dépendance aux hydrocarbures, le développement des exportations hors pétrole constitue une priorité stratégique.

Le secteur agroalimentaire apparaît comme l'un des piliers de cette stratégie, en raison de la richesse du potentiel agricole du pays et de la montée en qualité des produits transformés localement.

La participation au SIAL Canada permet également aux entreprises d'observer de près les évolutions du marché international, d'identifier les nouvelles tendances de consommation et d'adapter leurs stratégies de production et de commercialisation.

Les organisateurs du salon mettent particulièrement l'accent sur les innovations technologiques et les solutions durables dans l'industrie alimentaire, notamment en matière de transformation des produits, de réduction des déchets et d'optimisation des chaînes logistiques. Pour les entre-

prises algériennes, la présence à ce rendez-vous constitue aussi une opportunité de valoriser les produits du terroir et les spécialités nationales susceptibles de séduire les consommateurs internationaux.

Dans son communiqué, l'AAPI a invité les entreprises intéressées à s'inscrire via le site officiel du salon et à prendre contact avec le service commercial de l'ambassade du Canada en Algérie afin d'obtenir des informations complémentaires sur les modalités de participation.

À travers cette initiative, l'agence entend encourager les opérateurs économiques à saisir les opportunités offertes par les marchés internationaux et à renforcer la visibilité de la production algérienne à l'étranger.

La participation au SIAL Canada 2026 pourrait ainsi contribuer à consolider la présence des produits algériens sur les marchés nord-américains et à ouvrir de nouvelles perspectives de croissance pour les entreprises nationales.

GAZODUC TRANSSAHARIEN
L'Afrique appelée à devenir un pilier du nouvel équilibre énergétique mondial

Dans un contexte marqué par de profondes mutations du marché énergétique international, l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (African Petroleum Producers' Organization - APPO) a mis en lumière l'importance stratégique du projet de gazoduc transsaharien Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP).

Ce projet d'envergure, destiné à relier le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger, est présenté comme l'une des infrastructures énergétiques majeures susceptibles de renforcer la position de l'Afrique sur l'échiquier énergétique mondial.

Dans un éditorial publié récemment sur le site officiel de l'organisation et signé par son secrétaire général, Farid Ghezali, l'APPO souligne que le TSGP constitue une réponse stratégique aux bouleversements qui affectent actuellement les routes énergétiques internationales.

Selon l'analyse développée dans cet éditorial, le marché mondial de l'énergie traverse une phase de transformation profonde.

Les tensions géopolitiques, les conflits régionaux et les perturbations des voies de transport traditionnelles redessinent progressivement les équilibres énergétiques de la planète.

Parmi les événements marquants évoqués figure la paralysie du détroit d'Ormuz, l'un des passages maritimes les plus stratégiques pour le transport du pétrole et du gaz naturel liquéfié.

Cette voie maritime assure habituellement l'acheminement d'environ 20 % du pétrole mondial et d'un tiers des flux de GNL.

Selon l'APPO, les perturbations qui affectent cette route énergétique majeure ne sont pas de simples crises passagères.

Elles traduisent des transformations structurelles susceptibles de remodeler durablement les circuits d'approvisionnement en énergie pour la décennie à venir.

Dans ce contexte, l'Afrique apparaît comme un acteur incontournable de la nouvelle architecture énergétique mondiale.

Le continent dispose en effet d'importantes ressources naturelles, estimées à près de 715 trillions de pieds cubes de gaz naturel et environ 125 milliards de barils de pétrole.

Ces réserves considérables placent l'Afrique dans une position stratégique pour contribuer à la diversification des sources d'approvisionnement énergétique à l'échelle mondiale.

Le projet de gazoduc transsaharien représente l'une des infrastructures clés permettant de valoriser ces ressources et de faciliter leur acheminement vers les marchés internationaux, notamment européens.

Selon les projections évoquées par l'APPO, la première phase du projet pourrait entrer en service à l'horizon 2029.

Une fois opérationnel, le gazoduc permettra de transporter d'importants volumes de gaz naturel depuis le Nigeria vers les réseaux énergétiques reliant l'Algérie à l'Europe.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large visant à accélérer le développement des infrastructures énergétiques africaines.

Parmi les initiatives prioritaires figurent également la création de hubs de gaz naturel liquéfié au Mozambique, au Nigeria et au Sénégal.

Au-delà de son importance économique, le développement de ces infrastructures est présenté comme un levier essentiel pour renforcer la souveraineté énergétique du continent.

L'APPO plaide ainsi pour une vision panafricaine fondée sur l'optimisation de la production, la diversification des marchés et le renforcement des institutions financières et énergétiques.

Dans cette perspective, l'organisation évoque la création de mécanismes de financement communs, notamment à travers des fonds souverains régionaux, ainsi que le développement de l'innovation technologique dans le secteur énergétique.

À travers ces initiatives, l'Afrique ne se contenterait plus d'être un simple fournisseur de matières premières. Elle pourrait devenir un acteur central capable d'influencer l'équilibre du marché énergétique mondial et de participer activement à la définition des nouvelles règles du jeu énergétique international.

Abed M.

OUARGLA

Formation sur l'obligation de déclaration du véritable bénéficiaire du registre de commerce

Une journée de formation sur l'obligation de déclaration du véritable bénéficiaire du registre de commerce a été organisée, mardi à Ouargla, par la Chambre de commerce et d'Industrie "CCI El-Wahat", en direction des personnes morales de droit algérien, y compris les sociétés commerciales et civiles, les associations et les Wakfs.

Cette journée de formation vise à expliciter le cadre procédural, juridique et organisationnel, de déclaration du véritable bénéficiaire du registre de

commerce et de consolider la culture de transparence et de mise en conformité, à l'effet de garantir une bonne gestion des entités légales et économiques, en plus de renforcer la confiance intersectorielle, public-privé, et l'image de l'environnement économique local, a indiqué le secrétaire général de la "CCI-El-Wahat", Khellil Saddok.

La rencontre a donné lieu à des interventions sur les aspects juridiques d'identification du véritable bénéficiaire et le processus de mise en

conformité, en soulignant l'importance de la transparence dans les transactions économiques, ainsi que sur les mesures de consignation des informations et des mécanismes de vérification des données.

Elle a été ponctuée d'une séance de débats ayant permis aux participants de poser leurs questionnements sur les défis pratiques et de prendre connaissance des risques juridiques de non-conformité.

ORAN

Tenue de la 8^e édition du Salon Algeria Invest Expo du 26 au 29 mars

La 8^e édition du Salon international de l'investissement dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, du BTP, de la logistique et de l'export "Algeria-Invest-Expo" se tiendra du 26 au 29 mars au Centre de conventions d'Oran "Mohamed Ben Ahmed", ont indiqué mardi les organisateurs dans un communiqué.

Ce Salon comprendra deux manifestations principales visant à favoriser l'interaction entre les opérateurs économiques: "Industry Expo" et "Africa Build Expo", selon les organisateurs qui tablent sur une participation globale de plus de 150 opérateurs économiques, algériens et étrangers.

La manifestation "Industry Expo", dédiée aux sec-

teurs de l'industrie, de l'énergie, de la logistique et de l'export, verra la participation de 30 groupes industriels publics, en sus des entreprises privées et étrangères, alors que "Africa Build Expo", consacrée aux bâtiments et infrastructures et aux technologies nouvelles, sera marquée par la participation d'entreprises algériennes et internationales actives dans le développement de ces secteurs à travers le continent, selon la même source.

En marge de l'événement, un concours sera organisé, visant à récompenser les meilleurs projets à fort impact économique, social et environnemental, ainsi que les projets innovants et orientés vers l'export.

Les projets lauréats seront sélectionnés par un jury

composé d'experts, selon des critères liés notamment à la performance, à l'innovation et à l'impact direct.

La manifestation se distinguera également par l'organisation d'un programme scientifique comprenant des conférences et des panels portant sur des thématiques liées au renforcement de la performance de l'économie nationale et à la concrétisation des objectifs de diversification et de durabilité économique.

L'événement comprendra aussi des espaces d'exposition dédiés aux start-up, aux clubs scientifiques et aux porteurs de projets innovants, afin de leur permettre d'établir un contact direct avec les acteurs économiques et de présenter leurs projets, sous le thème "L'innovation

et l'apport des jeunes au cœur du développement économique fondé sur le savoir".

Une forte présence internationale est attendue lors de cette édition, où des délégations d'hommes d'affaires de plus de 20 pays ont exprimé leur intention de visiter le Salon et de tenir des rencontres professionnelles avec les exposants, selon les organisateurs.

Plusieurs institutions publiques chargées de l'accompagnement de l'export, des organisations patronales ainsi que des centres de recherche prendront également part à cet événement, afin de contribuer à l'enrichissement du programme et à l'orientation des opérateurs économiques nationaux, ajoute la même source.

APS

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Le Nigeria accueillera la 5^e IATF du 5 au 11 novembre prochain

Le Nigeria a signé l'accord d'accueil de la cinquième Foire commerciale intra-africaine (IATF2027), prévue du 5 au 11 novembre prochain, a annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).



"Le Nigeria succédera à l'Algérie qui a accueilli la quatrième édition, couronnée de succès, avec 49,94 milliards de dollars US d'accords commerciaux et d'investissements", a indiqué la Banque dans un communiqué publié sur son site web.

La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée lundi à Lagos, la "ville d'accueil" désignée, en partenariat avec Afreximbank, la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), organisateurs de l'IATF dont l'édition 2027 se tiendra sous le thème "L'Afrique

mondiale repositionnée-De l'accès au marché au marché".

"En seulement quatre éditions depuis 2018, l'IATF a généré cumulativement plus de 167 milliards de dollars en transactions commerciales et d'investissement et a accueilli plus de 180 000 visiteurs de 132 pays", s'est réjouie l'Afreximbank, estimant que "ce partenariat stratégique crée un cadre africain unique qui combine orientation politique, soutien financier et facilitation du commerce".

Dans son allocution d'ouverture, M. Olusegun Obasanjo, Président du Conseil consultatif de l'IATF 2027 et

ancien Président de la République fédérale du Nigeria, a souligné l'importance stratégique de cette Foire dans la construction de la souveraineté économique de l'Afrique.

"La cérémonie d'aujourd'hui marque une étape importante dans nos efforts collectifs pour faire progresser les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine", a soutenu de son côté Cynthia E.

Gnassingbé-Essouam, Directrice du partenariat avec le secteur privé et de la communication au Secrétariat de la ZLECAF, citée dans le communiqué.

EGYPTE

Augmentation des prix des carburants jusqu'à 30%

L'Egypte a annoncé mardi jusqu'à 30% de hausse des prix des carburants à cause des pressions "exceptionnelles" sur les marchés mondiaux de l'énergie causées par l'escalade militaire dans la région du Golfe et du Moyen-Orient.

Le conflit a entraîné une hausse significative des coûts d'importation et de production nationale", explique le ministère du Pétrole égyptien.

Il a justifié sa décision par les "circonstances exceptionnelles qui affectent actuellement les marchés mondiaux de l'énergie", évoquant "les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'augmentation des risques et la hausse des coûts de transport et d'assurance".

Le gaz naturel destiné aux véhicules a connu la plus forte hausse, avec une augmentation de 30% à 13 livres égyptiennes le mètre cube.

Le diesel, l'un des carburants les plus utilisés en Egypte, a augmenté de trois livres égyptiennes, soit environ 17%, pour atteindre 20,50 livres (0,38 dollar) le litre, contre 17,50 livres auparavant.

Le prix de l'essence sans plomb 80 a augmenté d'environ 17%, pour atteindre 20,75 livres égyptiennes le litre.

L'essence sans plomb 92 a progressé d'environ 15,6% à 22,25 livres le litre.

L'essence sans plomb 95

a grimpé d'environ 14% pour atteindre 24 livres le litre, a indiqué le ministère.

Le prix du butane a lui augmenté de 22%, à 275 livres la bouteille de 15,5 kilogrammes.

L'Egypte a déjà relevé les prix des carburants à quatre reprises au cours des deux dernières années dans le cadre d'un programme de réformes en échange d'un programme d'aide de 8 milliards de dollars sur près de quatre ans de la part du FMI.

CHINE

L'inflation au plus haut depuis trois ans

L'indice des prix à la consommation, mesure clé de l'inflation, a augmenté en Chine de 1,3% sur un an en février, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques (BNS).

C'est la hausse la plus forte depuis janvier 2023 (2,1%), soit plus de trois ans. Le mois de février correspond aux

congés du Nouvel an chinois sur lesquels les autorités comptaient pour stimuler la consommation.

La Chine est soumise depuis quelques années à des pressions déflationnistes causées par une faible demande intérieure, des excédents de production et une crise de l'immobi-

lier. Les producteurs se livrent une guerre des prix pour favoriser les achats et réduire les stocks excédentaires.

Le chiffre de 1,3% de hausse est supérieur aux prévisions d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg, qui tablaient sur 0,9%.

MARCHÉS BOURSISERS

Métaux précieux : l'or en baisse

Les cours de l'or ont reculé, lundi, sous la pression d'un dollar fort et des attentes de taux d'intérêts plus élevés, alors que l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient se poursuit alimentant les craintes inflationnistes.

Vers 15h10 GMT, le métal jaune au comptant perdait 1,7%, à 5.080,99 dollars l'once.

Les contrats à terme sur l'or américain pour livraison en avril reculaient de 1,3% à 5.089,80 dollars.

Les craintes inflationnistes liées aux tensions géopolitiques ont tempéré la hausse du prix de l'or, le dollar devenant une valeur refuge plus attractive, ont expliqué des spécialistes du marché.

Le métal jaune, valeur refuge traditionnellement pour les investisseurs, est pénalisé, aussi, par son renforcement et les mesures de la Réserve fédérale qui maintient des taux d'intérêt élevés face à l'inflation américaine.

Malgré cette baisse, les cours de l'or sont restés confortablement au-dessus de 5.000 dollars l'once, reflétant la demande continue d'investissements refuges.

Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a baissé de 0,3% à 84,06 dollars l'once, le platine a gagné 0,6% à 2.184,25 dollars et le palladium a progressé de 1,4% à 1.684 dollars.

Bourse : les marchés mondiaux en baisse

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé lundi, sur fond de hausse des prix du pétrole qui a ravivé les craintes d'un choc inflationniste.

Dans les premiers échanges à Wall Street vers 13h40 GMT, l'indice Dow Jones reculait de 1,23%, le Nasdaq de 0,95% et l'indice élargi S&P 500 cédait 1,08%.

En Europe, les principales places financières évoluaient également en baisse : Paris perdait 1,56%, Francfort 1,14%, Londres 0,76% et Milan 1,01%.

En Asie, la Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse, l'indice Nikkei reculant de 5,19%, tandis qu'à Séoul, l'indice Kospi a chuté de 5,96%.

La progression des prix du pétrole au-dessus de 100 dollars le baril, au dixième jour de l'escalade militaire dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, a pesé sur les marchés financiers.

Cette hausse des hydrocarbures s'est également répercutée sur les taux d'emprunt souverains, les investisseurs redoutant un regain de pressions inflationnistes à l'échelle mondiale.

Le rendement de l'emprunt français à dix ans s'établissait à 3,58% vers 11h40 GMT, contre 3,51% vendredi à la clôture.

Son équivalent britannique atteignait 4,74%, contre 4,63% vendredi, tandis que le rendement italien montait à 3,69%, contre 3,62%.

Une inflation plus élevée réduit la valeur réelle des montants remboursés par les emprunteurs à leurs créanciers, incitant ces derniers à exiger des taux d'intérêt plus élevés pour compenser cette érosion.

En revanche, les taux d'intérêt allemands progressaient plus modérément (+0,02 point de pourcentage), la dette allemande continuant d'être perçue comme une valeur refuge, selon des analystes.

Sur le marché des changes, le dollar renforçait également son statut de valeur refuge.

Le billet vert gagnait 0,30% face à l'euro, qui s'échangeait autour de 1,0584 dollar.

APS

CORÉE DU SUD

Le Won au plus bas depuis 17 ans

La monnaie sud-coréenne est tombée ce lundi à son plus bas niveau en 17 ans face au dollar américain sur fond de volatilité accrue sur le marché des changes alors que les prix internationaux du pétrole ont bondi suite à l'escalade militaire dans le Golfe.

La devise locale s'échangeait à 1.495,5 wons face au

billet vert, soit une dévaluation de 19,1 wons par rapport à la séance précédente, marquant son plus faible niveau depuis le 12 mars 2009, jour où le taux de change won/dollar avait atteint 1.496,5 wons dans un contexte de crise financière mondiale.

Après avoir débuté la séance à 1.493 wons, le taux

a culminé à 1.499,2 wons dans la matinée, le niveau le plus bas jamais atteint en séance depuis ce jour-là, quand il s'était élevé à 1.500 wons.

La confiance des investisseurs s'est dégradée à cause de l'instabilité des prix mondiaux des énergies. Le baril de WTI (West Texas Intermediate), une

référence américaine sur le marché mondial du pétrole brut, a dépassé les 100 dollars pour la première fois depuis juillet 2022 dimanche.

La récente dépréciation du won est notamment attribuable à la hausse généralisée du dollar sur fond d'inquiétudes géopolitiques mondiales.

SAISON DU HADJ 2026

L'ONPO appelle les pèlerins à réserver rapidement leurs billets

À l'approche de la saison du pèlerinage pour l'année 1447 de l'hégire correspondant à 2026, l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé l'ensemble des pèlerins algériens concernés à procéder dans les plus brefs délais à la réservation de leurs billets d'avion via le portail officiel du Hadj.

Par Abed Meghit

Dans une déclaration à la presse, le directeur des systèmes d'information chargé de la direction du Hadj au sein de l'Office, Mohamed Amine Bounemra, a souligné l'importance pour les futurs pèlerins de respecter les échéances fixées afin d'éviter toute difficulté organisationnelle susceptible de perturber la préparation du voyage vers les Lieux Saints.

Les réservations doivent être effectuées via la plateforme officielle accessible sur le portail numérique « Bawabet El Hadj », qui constitue le canal principal permettant aux pèlerins d'accomplir l'ensemble des démarches administratives liées au pèlerinage. Le responsable a également invité les pèlerins à consulter régulièrement la page dédiée aux vols programmés afin de connaître les dates d'ouverture des réservations ainsi que les différentes op-

tions disponibles. Cette organisation vise à garantir une gestion fluide et efficace des départs, tout en évitant les désagréments liés aux retards dans les procédures de réservation. Concernant l'application mobile « Rakb Alhajj », mise à la disposition des pèlerins pour faciliter le suivi des démarches, Mohamed Amine Bounemra a précisé que l'ouverture des comptes s'effectue à l'aide des mêmes identifiants utilisés pour accéder au portail « Bawabet El Hadj ». Les pèlerins souhaitant voyager au sein d'un même groupe sont également invités à s'assurer, avant toute réservation, de la création d'un groupe sur la plateforme et de l'enregistrement de tous les noms des participants.

Cette précaution vise à éviter que les membres d'un même groupe ne soient répartis sur des vols différents. Pour la saison du Hadj 2026, douze aéroports ont été désignés comme points de départ pour les pèlerins algériens. Il s'agit notamment des aéroports



internationaux de Aéroport Houari Boumediene à Alger, Aéroport Mohamed Boudiaf à Constantine, Aéroport Rabah Bitat à Annaba, Aéroport Ahmed Ben Bella à Oran, ainsi que ceux de Ouargla, Béchar, Adrar, Laghouat, Tamanrasset, Batna,

Ghardaïa et Tlemcen. Les autorités invitent par ailleurs les pèlerins à suivre régulièrement les pages officielles de l'ONPO sur les réseaux sociaux afin de se tenir informés des dernières instructions et recommandations relatives à l'organisation du pèlerinage.

Selon les informations communiquées par l'Office, le premier vol de pèlerins algériens à destination des Lieux Saints devrait décoller le 29 avril prochain depuis l'aéroport international d'Alger, marquant ainsi le début officiel de la saison du Hadj pour l'année 2026.

RAMADHAN ET SOLIDARITÉ A TIPAZA

25 000 repas d'iftar pour soutenir les plus démunis

Le mois sacré de Ramadhan demeure, en Algérie, un moment privilégié de solidarité et de générosité. À la wilaya de Tipaza, les actions humanitaires menées par le Croissant Rouge algérien illustrent parfaitement cet esprit d'entraide qui caractérise la société algérienne durant cette période particulière de l'année.

À l'occasion du Ramadhan 2026, le bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien a lancé une vaste campagne de solidarité destinée à soutenir les familles démunies, les voyageurs de passage et les personnes confrontées à des situations de précarité. Selon les responsables de l'organisation, pas moins de 25 000 repas chauds d'iftar ont été préparés et distribués durant les quinze premiers jours du mois sacré, témoignant de l'ampleur de la mobilisation humanitaire déployée sur le terrain. Placée sous les slogans « La solidarité, symbole du mois sacré » et « Le Ramadhan nous rassemble », cette initiative vise à toucher un large éventail de bénéficiaires.

Les repas sont destinés aux familles nécessiteuses, aux travailleurs en déplacement, aux automobilistes surpris par l'heure de la rupture du jeûne, ainsi qu'aux différentes catégories sociales vulnérables. Selon Mme Abba Boubaker, présidente du bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien à Tipaza, cette opération a été rendue possible grâce à une organisation rigoureuse et à l'engagement constant des équipes de bénévoles. Chaque jour, ces derniers participent activement à la préparation des repas, à leur conditionnement et à leur distribution dans le respect des normes d'hygiène et de qualité. Les repas sont servis à travers plusieurs points de distribution répartis dans différentes communes de la wilaya. Une attention particulière est accordée aux zones connaissant une forte affluence et aux principaux axes routiers, afin de permettre aux voyageurs de rompre leur jeûne dans des conditions dignes et conviviales. Cette initiative locale s'inscrit dans le cadre du programme national du Croissant-Rouge algérien, qui mobilise chaque année des moyens humains et logistiques importants pour venir en aide aux populations vulnérables pendant le Ramadhan. À l'échelle nationale, plus de 12 000 bénévoles sont mobilisés afin d'assurer la réussite des différentes actions solidaires organisées durant ce mois. À Tipaza, la campagne se distingue également par la participation active des jeunes et des étudiants universitaires. Leur engagement dans ces activités humanitaires reflète un

fort esprit de citoyenneté et témoigne de la vitalité du mouvement associatif dans la région.

Parallèlement à la distribution de repas chauds, plusieurs tentes ramadhanesques ont été installées dans certaines localités afin d'accueillir les bénéficiaires pour des repas collectifs. Ces espaces de partage contribuent à renforcer les liens sociaux et à promouvoir les valeurs de fraternité et de solidarité qui marquent le mois sacré. Les responsables du Croissant-Rouge ont également obtenu plus de dix autorisations pour l'ouverture de restaurants d'iftar à travers la wilaya. Ces structures permettent d'élargir la capacité d'accueil et d'assurer une distribution plus fluide des repas. En complément de ces actions, des

colis alimentaires contenant des produits de première nécessité sont distribués aux familles à revenus modestes. Cette opération vise plus de 1 000 familles, afin de leur permettre de disposer de provisions suffisantes pour traverser le mois de Ramadhan dans de meilleures conditions.

L'engagement des bénévoles ne s'arrête pas à l'aide alimentaire. Des caravanes médicales de sensibilisation sont également organisées au profit des personnes atteintes de maladies chroniques. Ces initiatives visent à informer les patients sur les bonnes pratiques alimentaires et sanitaires durant le jeûne, tout en les sensibilisant à l'importance du suivi médical. À travers ces multiples actions, le Croissant-Rouge algérien réaffirme son rôle essen-

tiel dans la promotion de la solidarité et de l'entraide. Au-delà de l'aide matérielle, ces initiatives contribuent à renforcer la cohésion sociale et à perpétuer les valeurs humanitaires qui constituent l'un des fondements de la société algérienne.

Dans un monde marqué par de nombreuses incertitudes, ces gestes de solidarité rappellent que le Ramadhan demeure, avant tout, un moment de partage, de compassion et de fraternité. Les milliers de repas distribués chaque soir témoignent de la capacité de la société civile à se mobiliser pour venir en aide aux plus vulnérables et à faire vivre les valeurs de générosité qui caractérisent la tradition algérienne.

Abed M.

BLIDA

Vers une synergie renforcée entre jeunesse et formation professionnelle

Dans le cadre de la visite ministérielle à Blida, consacrée au renforcement des synergies entre les secteurs de la jeunesse et de la formation professionnelle. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique nationale visant à élargir les opportunités de formation et à encourager l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ont effectué une visite de travail dans la wilaya, en compagnie du wali Djamel Ed-dine Hashas.

Cette visite a permis aux responsables gouvernementaux de s'enquérir de la situation des établissements de jeunesse et des centres de formation professionnelle, tout en évaluant les programmes mis en place pour accompagner les jeunes dans leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle. Dans une déclaration à la presse, les deux ministres ont insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre les secteurs de la jeunesse et de la formation professionnelle. Selon eux, cette complémentarité constitue un levier essentiel pour soutenir l'employabilité des jeunes et favoriser l'émergence de nouvelles initiatives entrepreneuriales. Le ministre de la Jeunesse a indiqué que cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de déplacements qu'il effectue à travers plusieurs wilayas afin de suivre de près le fonctionnement des structures de jeunesse et d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes destinés à dynamiser leurs activités. Ces programmes visent notamment à redonner vitalité aux maisons de jeunes et aux différents espaces dédiés aux activités culturelles et éducatives. Pendant plusieurs années, certaines de ces structures ont souffert d'un manque d'animation et d'attractivité.

Pour remédier à cette situation, le ministère a adopté un nouveau code des activités destiné à diversifier les programmes proposés et à attirer un plus grand nombre de jeunes vers ces espaces. Le ministre a également évoqué l'ouverture de nouvelles activités au sein des structures de jeunesse, permettant d'élargir les centres d'intérêt des jeunes et de favoriser leur implication

dans des projets innovants. La visite a également permis de renforcer la coopération avec le secteur de la formation professionnelle, notamment à travers la création de clubs spécialisés consacrés à l'environnement, à l'innovation et à l'entrepreneuriat. De son côté, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a souligné les atouts économiques de la wilaya de Blida, caractérisée par un tissu économique dynamique et diversifié. Cette réalité se traduit par une forte demande pour les formations professionnelles, notamment dans les secteurs liés à l'agriculture et aux activités industrielles.

La ministre a rappelé que plusieurs établissements de formation de la wilaya se sont spécialisés dans les métiers agricoles, en raison de l'importance de ce secteur dans l'économie locale. Au cours de cette visite, les deux ministres ont inspecté plusieurs projets portés par des jeunes entrepreneurs dans les communes de Bouarfa et de Beni Tamou. Ils ont également échangé avec des diplômés de la formation professionnelle qui ont présenté leurs idées de projets économiques, tout en s'informant des conditions de stage des apprentis au sein des entreprises locales.

La délégation ministérielle a par ailleurs visité les ateliers et la ferme pédagogique de l'Institut spécialisé en agriculture de Bougara, où les responsables ont présenté les programmes de formation destinés aux jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'agriculture moderne.

La visite s'est achevée par la découverte d'un restaurant destiné à l'organisation d'iftars collectifs dans le cadre de l'initiative « Bravo aux jeunes », qui vise à valoriser les initiatives citoyennes et solidaires portées par la jeunesse. Enfin, les deux ministres ont présidé la cérémonie de clôture de la deuxième édition du Salon des innovations de la femme et de la jeune fille, organisé sous le slogan « Des industries de l'espoir aux industries de projets ».

À travers cette visite, les autorités ont réaffirmé leur volonté de promouvoir une approche intégrée de la politique de jeunesse, fondée sur la formation, l'innovation et l'entrepreneuriat, afin d'offrir aux jeunes Algériens de nouvelles perspectives d'avenir.

Abed M.

SÉTIF

Une mobilisation soutenue pour préparer la prochaine rentrée scolaire

Dans la wilaya de Sétif, la préparation de la prochaine rentrée scolaire mobilise l'ensemble des autorités locales et des responsables du secteur de l'éducation. Avec plus d'un demi-million d'élèves répartis dans les trois cycles d'enseignement, la wilaya figure parmi les pôles éducatifs les plus importants du pays, ce qui nécessite une planification rigoureuse et des investissements constants pour répondre aux besoins croissants du système scolaire.

Par Abed Meghit

Le secteur de l'éducation dans cette wilaya s'appuie aujourd'hui sur un réseau dépassant les 1 200 établissements scolaires. Cette infrastructure éducative accueille chaque année plus de 40 000 nouveaux élèves qui franchissent pour la première fois les portes de l'école, aussi bien dans les zones urbaines que dans les régions rurales et montagneuses.

Conscientes de l'importance stratégique de ce secteur, les autorités locales ont intensifié les visites de terrain afin de suivre l'avancement des projets et d'identifier les besoins prioritaires des établissements scolaires. Dans ce cadre, le wali de Sétif, Mustapha Limani, accompagné des responsables du secteur de l'éducation, des équipements publics et des autorités locales, a effectué une tournée d'inspection dans plusieurs communes de la wilaya.

L'une des étapes marquantes de cette visite a conduit la délégation officielle vers la zone montagneuse d'El Hamma, où se trouve l'un des établissements scolaires les plus éloignés de la wilaya, le CEM Mohamed-Boufaden. Cet établissement accueille actuellement près de 600 élèves issus de différentes localités environnantes. Lors de cette visite, le



wali s'est enquis des conditions de scolarité et des besoins exprimés par l'administration de l'établissement.

À l'issue de cette inspection, plusieurs décisions ont été prises afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de renforcer les infrastructures disponibles. Parmi les mesures annoncées figure l'accélération des travaux de réhabilitation de l'établissement, ainsi que son raccordement au réseau de gaz naturel. Cette opération vise à améliorer le confort des élèves et du person-

nel éducatif, notamment durant la saison hivernale. Les autorités ont également évoqué la réalisation future d'infrastructures sportives destinées aux élèves. L'objectif est d'offrir aux collégiens des espaces adaptés pour la pratique des activités physiques et sportives, considérées comme un élément essentiel de l'équilibre éducatif.

La visite du wali s'est ensuite poursuivie dans la commune de Bazer Sakhra, où un chantier de remplacement du CEM Amar Chouder est actuellement en cours de réalisation. Sur place,

les responsables de l'entreprise chargée des travaux ont été appelés à accélérer le rythme du chantier afin de garantir la livraison du projet dans les délais prévus. La wilaya de Sétif se prépare en effet à accueillir plusieurs nouvelles infrastructures éducatives dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire.

Selon les responsables du secteur, 22 nouveaux établissements scolaires devraient être réceptionnés afin de renforcer les capacités d'accueil et de réduire la pression sur certaines structures existantes. En paral-

lèle, un programme d'extension est également prévu dans plusieurs écoles primaires. Il porte sur la réalisation de 94 nouvelles classes destinées à absorber l'augmentation continue du nombre d'élèves.

Le renforcement des services de restauration scolaire figure également parmi les priorités du secteur. Dans ce cadre, 23 nouvelles cantines scolaires sont programmées afin d'améliorer les conditions de prise en charge des élèves, notamment dans les zones rurales. Selon le directeur de l'éducation de la wilaya, Rachid Ben Messaoud, ces projets permettront de garantir un environnement scolaire plus adapté pour les milliers d'enfants qui intégreront le système éducatif lors de la prochaine rentrée.

L'ensemble de ces initiatives témoigne de l'importance accordée par les pouvoirs publics au développement du secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif. Les investissements engagés visent à améliorer la qualité de l'enseignement, à moderniser les infrastructures et à offrir aux élèves des conditions de scolarité conformes aux standards éducatifs modernes. À travers ces efforts, les autorités entendent consolider les acquis du système éducatif et préparer les générations futures à relever les défis du développement national.

TLEMCCEN

Les Douanes déjouent un trafic de psychotropes et saisissent plus de 10 000 comprimés de prégabaline

Les services des Douanes algériennes poursuivent leur mobilisation constante dans la lutte contre les réseaux de trafic de drogues et de substances psychotropes.

Une nouvelle opération menée dans la wilaya de Tlemcen illustre cette vigilance accrue, après la mise en échec d'une tentative d'introduction d'une importante quantité de comprimés hallucinogènes destinés au marché illicite.

L'intervention a été réalisée par les agents de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants relevant de la direction régionale des Douanes.

Lors d'une opération de contrôle minutieuse, les agents ont réussi à découvrir un cargo acheminé dissimulé à l'intérieur d'un véhicule de tourisme, confirmant une fois de plus l'ingéniosité des réseaux criminels qui cherchent à contourner les dispositifs de surveillance mis en place par les autorités.

Selon les informations communiquées par les services concernés, l'opération s'est soldée par la saisie de 10 030 comprimés de type Prégabaline dosés à 300 mg et d'origine étrangère.

Cette substance, connue pour ses effets psychotropes lorsqu'elle est détournée de son usage médical, est fréquemment utilisée par certains réseaux criminels pour alimenter les circuits clandestins de distribution de drogues.

La marchandise prohibée était soigneusement dissimulée à l'intérieur du réservoir de carburant du véhicule, une

technique souvent utilisée par les trafiquants pour tenter d'échapper aux contrôles douaniers et aux inspections routières.

Toutefois, grâce à la vigilance et à l'expérience des agents mobilisés dans cette opération, la dissimulation n'a pas échappé aux équipes spécialisées.

Après une fouille approfondie du véhicule, les agents ont pu mettre au jour l'ensemble de la cargaison avant qu'elle ne soit introduite dans les circuits de distribution clandestins.

L'intervention s'est également soldée par la saisie du véhicule utilisé pour le transport de la marchandise illicite ainsi que par l'interpellation d'un individu suspecté d'être impliqué dans cette tentative de trafic. Le suspect a été immédiatement placé sous le coup des procédures judiciaires en vigueur.

Il a été présenté devant les autorités judiciaires territorialement compétentes afin de répondre des faits qui lui sont reprochés, conformément aux dispositions légales régissant la lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus déployés par les Douanes algériennes pour lutter contre les différentes formes de criminalité transfrontalière.

Les services spécialisés multiplient les opérations de contrôle et de surveillance afin de neutraliser les réseaux criminels qui tentent d'introduire des substances dangereuses sur le territoire



national. La lutte contre le trafic de psychotropes représente en effet un enjeu majeur de sécurité publique et de santé publique.

Les autorités considèrent ce phénomène comme une menace sérieuse, notamment en raison de ses conséquences sur la jeunesse et sur la stabilité sociale.

Face à cette réalité, les services des Douanes renforcent régulièrement leurs capacités opérationnelles à travers la formation spécialisée de leurs agents, l'amélioration des équipements de contrôle et le développement de la coopération avec les autres corps de sécurité.

Ces actions coordonnées visent à assécher les circuits de distribution illicites et à empêcher l'introduction de substances dangereuses sur le marché national. Elles contribuent également à renforcer la sécurité des citoyens et à

préserver la santé publique face à l'expansion du trafic de drogues et de psychotropes.

L'opération menée à Tlemcen démontre, une fois encore, l'efficacité de la vigilance permanente des services de contrôle et leur détermination à faire échec aux tentatives de trafic.

Elle rappelle également l'importance de la mobilisation collective des institutions chargées de la sécurité pour faire face à un phénomène criminel en constante évolution.

Dans un contexte régional marqué par l'intensification des réseaux de trafic transfrontalier, les autorités algériennes continuent de renforcer leurs dispositifs de surveillance afin de protéger le territoire national et de préserver la société contre les dangers liés aux substances illicites.

Abed M.

CÔTE D'IVOIRE

4 morts par noyade dans un fleuve du sud-ouest

Quatre jeunes se sont noyés dans le fleuve Boubo, à Divo, dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, lors d'une baignade collective, a annoncé une source sécuritaire.

Selon la source, les jeunes se baignaient lundi dans le fleuve lorsque la situation a brusquement dégénéré après qu'ils se furent approchés d'une zone où se trouve une chute d'eau formant une cascade. Surpris par la puissance du courant généré par la chute d'eau, les jeunes baigneurs n'ont pas réussi à s'extraire de cette zone devenue dangereuse, malgré les efforts déployés pour leur porter secours.

INDONÉSIE

7 morts dans l'éboulement d'une décharge, selon un bilan final

Le bilan final d'un éboulement survenu sur la plus grande décharge d'Indonésie à la suite de fortes pluies est monté à sept morts, ont indiqué mardi les secouristes qui ont mis un terme aux recherches.

Un précédent bilan faisait état de cinq morts et quatre disparus.

L'éboulement s'est produit dimanche à 14H30 locales (07H30 GMT) à Bantargebang, une décharge publique située à 25 kilomètres au sud-est de la capitale Jakarta.

Tois corps ont été dégagés dimanche et quatre autres lundi, a indiqué Desiana Kartika Bahari, responsable de l'agence de recherche et de sauvetage de Jakarta, dans un communiqué.

Six autres personnes avaient été retrouvées vivantes par les équipes de secours qui ont eu recours à des pelleuses, des chiens pisteurs et des drones thermiques pour rechercher les victimes.

Selon les médias locaux, l'éboulement s'est produit après plusieurs heures de fortes précipitations dans la région alors que la saison des pluies, particulièrement intense cette année, se poursuit.

Pour réduire l'intensité des précipitations, l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB) a annoncé qu'elle allait utiliser des hélicoptères pour "ensemencer" les nuages avec du chlorure de sodium afin de déclencher des pluies de façon anticipée en mer plutôt que sur la capitale.

CLIMAT

Février parmi les plus chauds dans le monde, pluies extrêmes en Europe

Le monde vient de connaître son cinquième février le plus chaud, au cours d'un mois marqué par des pluies très intenses sur une partie de l'Europe, a annoncé mardi l'observatoire européen Copernicus.

Les températures ont atteint 13,26 C en moyenne le mois dernier à la surface du globe, soit 1,49 C au-dessus de la période pré-industrielle (1850-1900), avant que l'utilisation massive du charbon, du pétrole et du gaz ne réchauffe durablement le climat.

Sur le continent européen, les températures ont été en moyenne plutôt fraîches, le mois passé se classant parmi les trois février les plus froids de ces 14 dernières années, mais avec de forts contrastes.

Les conditions ont ainsi été plus froides en Scandinavie et Finlande, dans les Etats baltes et le nord-ouest de la Russie, comparé aux normales 1991-2020. Mais elles ont à l'inverse été plus chaudes en Europe occidentale et méridionale.

Pour la température à la surface des océans, février a été le deuxième plus chaud, détaille Copernicus dans son bulletin climatique mensuel. En Arctique, l'étendue moyenne de la glace de mer était 5% inférieure à la moyenne, atteignant la troisième plus petite surface enregistrée pour un mois de février. Mais là encore, les contrastes ont été marqués, puisqu'elle a atteint dans la mer du Groenland sa plus grande étendue mensuelle depuis 22 ans.

APS

INCENDIE DE CRANS-MONTANA

De nouveaux responsables municipaux visés par l'instruction pénale

L'enquête sur l'incendie du bar Le Constellation dans la station suisse de Crans-Montana, survenu lors du Nouvel An et qui a fait 41 morts et 115 blessés, a été élargie à cinq responsables et anciens responsables de la commune ce qui porte à neuf le nombre de personnes visées par l'instruction pénale.

La mise en cause de responsables municipaux, confirmée lundi par le ministère public du canton du Valais, était réclamée depuis plusieurs semaines par les avocats des familles des victimes, depuis que la commune a reconnu n'avoir pas effectué de contrôles sécurité et incendie de l'établissement incendié depuis 2019.

Parmi ces personnes figure l'actuel président de la commune, Nicolas Féraud, ont indiqué des sources proches du dossier, confirmant des informations publiées dans la presse suisse et italienne.

Sont également concernés un ancien conseiller communal en charge de la sécurité et d'anciens ou actuels responsables de la sécurité de la commune, a rapporté la



même source. L'enquête pour "incendie par négligence, homicide par négligence et lésions corporelles graves par négligence" vise désormais neuf personnes puisque les propriétaires français du bar Jacques et Jessica Moretti, au cœur de l'affaire, avaient déjà été placés sous enquête, de même que l'actuel

responsable du service de sécurité de Crans-Montana et son prédécesseur. Les responsables et ex-responsables de la commune nouvellement mis en cause, ainsi que Jacques Moretti, doivent être entendus par le ministère public entre les 7 et 15 avril, a indiqué une source proche du dossier.

ESPAGNE - MAROC

Des réseaux criminels dangereux liés au Maroc alimentent le trafic de drogues et d'armes au sud de l'Espagne

Une enquête de la presse espagnole a révélé l'existence de réseaux criminels dangereux qui alimentent les narcotrafiquants du sud de l'Espagne en armes de guerre, mettant en avant le rôle de la mafia marocaine qui contrôle la "route des armes" menant à l'Andalousie.

Cette enquête, publiée lundi par le média El Espanol sous le titre "Les mafias marocaines inondent le Guadalquivir et la Costa del Sol d'AK-47 : c'est la +route des armes+ qui approvisionne les trafiquants de drogue", décrit comment plusieurs réseaux criminels internationaux approvisionnent les narcotrafiquants opérant le long du fleuve Guadalquivir et sur la Costa del Sol en armes de guerre, notamment des fusils d'assaut de type AK-47. D'après des sources proches des services de sécurité espagnols, citées par des médias et consultées par l'APS, ces armes sont destinées à renforcer la puissance des clans impliqués dans le trafic de

drogue, en particulier ceux qui contrôlent les routes du haschisch arrivant depuis le Maroc et de la cocaïne destinée au marché européen. Citant de hauts gradés, le journal espagnol précise que le marché noir des armes "est depuis longtemps contrôlé par les clans marocains et les mafias qui opèrent dans des villes françaises".

"Les Français ont une bonne connexion et une bonne harmonie avec le Maroc. Les deux organisations sont dans la bonne position, avec des contacts en Turquie et dans les pays de l'Est", affirment des responsables du ministère de l'Intérieur au média espagnol.

Les autorités espagnoles constatent une militarisation croissante de ces groupes criminels, qui disposent désormais d'armes rarement observées dans les réseaux de narcotrafic locaux telles que : (AK 47, AR 15), des subfusils (type Uzi, Skorpion), des armes de poing, des grenades et même des drones provenant de circuits illégaux provenant de zones de conflits ou d'anciens arsenaux militaires, seraient acheminées à travers différents pays avant d'atteindre les réseaux actifs entre le Maroc et l'Espagne.

Une fois arrivées sur le territoire espagnol, elles sont utilisées pour protéger les convois de drogue, sécuriser les entrepôts clandestins ou encore intimider les forces de l'ordre et les groupes rivaux.

Selon les services espagnols (Policía Nacional, Guardia Civil, CITCO), "la présence d'armes de guerre n'est plus marginale : dans presque chaque opération contre le narcotrafic, de lourds armements sont saisis, et plus de 50 armes longues ont été confisquées en moins de six mois".

La situation inquiète particulièrement les autorités espagnoles, qui observent une hausse du niveau de violence dans certaines zones de la région.

La présence d'armes de guerre dans les mains des narcotrafiquants augmente les risques d'affrontements entre clans rivaux et d'attaques contre les forces de l'ordre.

Située à proximité du détroit de Gibraltar, l'Andalousie demeure en effet l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe.

ger les convois de drogue, sécuriser les entrepôts clandestins ou encore intimider les forces de l'ordre et les groupes rivaux.

Selon les services espagnols (Policía Nacional, Guardia Civil, CITCO), "la présence d'armes de guerre n'est plus marginale : dans presque chaque opération contre le narcotrafic, de lourds armements sont saisis, et plus de 50 armes longues ont été confisquées en moins de six mois".

La situation inquiète particulièrement les autorités espagnoles, qui observent une hausse du niveau de violence dans certaines zones de la région.

La présence d'armes de guerre dans les mains des narcotrafiquants augmente les risques d'affrontements entre clans rivaux et d'attaques contre les forces de l'ordre.

Située à proximité du détroit de Gibraltar, l'Andalousie demeure en effet l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe.

INDONÉSIE

Quatre morts dans un éboulement dans une décharge publique

Un glissement de terrain survenu sur la plus grande décharge d'Indonésie à la suite de fortes pluies a fait quatre morts et au moins cinq disparus, ont indiqué les secouristes lundi.

L'éboulement s'est produit dimanche à 14H30 locales (07H30 GMT) à Bantargebang, une décharge publique située à 25 kilomètres au sud-est de la capitale Jakarta, selon l'Agence nationale de recherche et de sauvetage.

"Les secouristes ouvrent un

accès à l'aide d'engins lourds comme des pelles mécaniques et déploient des chiens pisteurs pour rechercher tout indice de victimes", a indiqué l'agence dans un communiqué.

Selon les médias locaux, l'éboulement s'est produit après plusieurs heures de fortes précipitations dans la région alors que la saison des pluies se poursuit.

La capitale indonésienne et ses villes satellites abritent 42 millions d'habitants qui produisent 14.000

tonnes de déchets par jour. La gigantesque décharge de Bantargebang, l'une des plus grandes décharges à ciel ouvert du monde, s'étend sur plus de 110 hectares et contient quelque 55 millions de tonnes de déchets, selon un responsable local.

Le ministre de l'Environnement, Hanif Faisol Nurofiq, a pointé du doigt les autorités locales qui ont autorisé l'accumulation de déchets malgré l'interdiction des décharges à ciel ouvert décrétée en 2008.

JIJEL Caravane médicale spécialisée au profit des résidents du foyer pour personnes âgées d'El Aouana

Les résidents du foyer pour personnes âgées de la commune d'El Aouana (Jijel), au nombre de 27, ont bénéficié, mardi, d'examens médicaux spécialisés dans le cadre d'une caravane organisée par l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en rééducation fonctionnelle de Texenna.



Le directeur de cette structure de santé, Mohamed Arafat Benmadani, a précisé que l'organisation de cette caravane s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme médical adopté par l'EHS pour l'année 2026, visant à accompagner et suivre médicalement les différentes catégories vulnérables de la société ainsi que les personnes ne pouvant, pour raison de santé ou d'âge avancé, se déplacer.

Il a ajouté que cette caravane, mise sur pied sous l'égide de la direction de la santé, et en coordination avec l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Ziama-Mansouriah et la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), comprend des spécialistes en rééducation fonctionnelle, des spécialistes en kinésithérapie et physiothérapie, des chirurgiens-dentistes ainsi que des médecins généralistes et des psychologues-cliniciens.

M. Benmadani a également souligné que les 27 pensionnaires du foyer pour personnes âgées d'El Aouana « bénéficieront d'un suivi médical régulier, adapté à leur état de santé », avant de préciser que d'autres caravanes médicales spécialisées seront organisées au cours de l'année 2026 pour « prendre en charge d'autres catégories vulnérables et des habitants des zones reculées pour consacrer le principe de la proximité des soins avec les citoyens ».

CHU D'ORAN Réalisation des deux premières opérations de traitement de la valve tricuspidale avec la technique "TriClip"



Le service de cardiologie du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) d'Oran vient de réaliser les deux premières opérations du genre en Algérie pour traiter l'insuffisance de la valve tricuspidale à l'aide de la technique avancée "TriClip" par cathéter, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement hospitalier.

Le service, sous la supervision de la professeure Nadia Laredj, a réussi cet exploit médical inédit au niveau national, après avoir pratiqué ces deux interventions sur deux patientes âgées de 72 et 73 ans, qui souffraient d'une insuffisance sévère de la valve tricuspidale, selon la cellule d'information et de communication de l'établissement.

La même source a précisé que l'état de santé des deux patientes ne permettait pas une intervention chirurgicale classique, en raison des risques élevés de l'opération.

L'utilisation de la technique "TriClip" a toutefois permis à l'équipe médicale d'intervenir avec succès, de leur sauver la vie et d'améliorer immédiatement leur qualité de vie.

Les deux interventions ont été réalisées par une équipe médicale algérienne du service de

cardiologie, en collaboration avec l'expert italien Dr. Di Marco, dans le cadre d'une coopération scientifique visant à transférer vers l'Algérie les technologies médicales les plus récentes, selon la même source.

Cet accomplissement médical ouvre de nouvelles perspectives pour les patients cardiaques, en quête de traitements plus précis et moins invasifs.

Dans ce contexte, la cheffe du service de cardiologie du CHU d'Oran, la professeure Nadia Laredj, a souligné que ce succès est « le fruit d'un travail collectif et du développement continu des compétences médicales au sein du service ».

La technique "TriClip", considérée comme une révolution dans le traitement des valves cardiaques, consiste à fixer un petit clip sur la valve tricuspidale afin de réduire la régurgitation et d'assurer un flux sanguin normal.

Cette technique constitue une alternative avancée à la chirurgie à cœur ouvert, car elle est réalisée par une petite incision au niveau de la cuisse permettant d'atteindre le cœur à l'aide d'un cathéter, évitant ainsi au patient les risques d'une chirurgie lourde, ajoute la même source.

GHARDAIA Acquisition de 15 ambulances pour renforcer le secteur de la santé (DSP)



Le secteur de la santé à Ghardaia a été renforcé par l'acquisition de 15 ambulances médicalisées, dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des prestations sanitaires, a-t-on appris vendredi de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Ce matériel roulant, dont la réception s'est déroulée en présence des autorités locales, sera réparti entre différentes structures de santé à travers la wilaya, a indiqué le directeur du secteur, Slimane Hidjazi.

Il s'agit de cinq ambulances qui seront affectées à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) au profit de ses polycliniques, à savoir celles d'Oued Nechou, Bouhroua, El-Atteuf, Béni-Izguen et Theniet El-Makhzène, a-t-il expliqué.

En outre, l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant Kadi-Bakir de Ghardaia, l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Metlili et l'EPSP de Guerrara, recevront chacun deux ambulances, tandis que l'EPSP de Metlili bénéficiera de trois ambulances et celui de Berriane d'une seule, selon le directeur du secteur.

Ce quota d'ambulances permettra de renforcer les capacités d'intervention en cas d'urgence et d'évacuation sanitaire dans des conditions appropriées, en sus d'une prise en charge rapide des blessés lors d'accidents ou de catastrophes, ce qui multiplie les chances de sauver des vies, a-t-on ajouté de même source.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 72.134 martyrs et 171.828 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.134 martyrs et 171.828 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de deux martyrs, ainsi que 2 blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 649 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.730 autres ont été blessés, tandis que les corps de 756 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

APS

9 automassages pour chasser les tensions

En libérant le corps des tensions et des blocages qui s'y accumulent, les massages permettent de se sentir mieux dans sa peau et dans sa tête. Avec des gestes simples, on lâche prise tout en redécouvrant son corps. Voici 12 automassages simples.

Longues heures devant un écran ou au téléphone, mauvaise posture ou gestes répétitifs au travail, soucis familiaux ou professionnels... Les raisons d'accumuler des tensions corporelles ou mentales au quotidien sont nombreuses, si on les laisse s'installer, elles peuvent devenir chroniques et nous gâcher la vie. Une façon simple de les évacuer consiste à se masser soi-même.

Gratuits, les automassages ne nécessitent que nos mains, quelques minutes et un peu de concentration. « Ils ont vocation à se pratiquer en tous lieux, il n'y a donc pas de cadre idéal » explique Hélène Campan, masseuse. Cependant, si on est chez soi, s'installer confortablement dans une ambiance propice à la détente sera toujours mieux : tenue souple et ample, lumière tamisée, bougie parfumée ou huiles essentielles... Si on est sur son lieu de travail ou dans une atmosphère bruyante, on essaie de se créer une bulle de détente en s'isolant ou en écoutant une musique zen sur son téléphone, par exemple.

Si on est stressée, angoissée ou de mauvaise humeur, se vider la tête avant de commencer permettra de mieux profiter de sa séance. Car la disposition d'esprit dans laquelle on se trouve influe sur la qualité du massage », ajoute notre experte. Pour se calmer, on respire lentement et profondément quelques minutes, en se concentrant sur son souffle.

Ma tête est pesante

Poser les paumes des mains de chaque côté du crâne. Inspirer et, sur une expiration lente et profonde, exercer une pression progressive sur le crâne, comme si la tête était dans un étau. Sur l'expiration, desserrer la pression progressivement.

Répéter 2 ou 3 fois.

Terminer en « shampooinant » (mais à sec) toute la surface du crâne du bout des doigts.

Bénéfices : calme et décongestionnement, favorise la souplesse des os du crâne et l'irrigation du cerveau.

Ma nuque est raide

Poser la main droite bien à plat sur l'arrière du cou. Puis tourner lentement la tête de droite à gauche et de gauche à droite en appuyant fermement avec la paume.

Une dizaine de fois.

Recommencer le même mouvement, mais avec la main gauche.

Terminer en attrapant la peau de l'arrière du cou à pleine main ou du bout des doigts et essayer de la décoller en respirant profondément. Maintenir la prise en baissant lentement la tête vers l'avant, puis de gauche à droite et enfin de



droite à gauche, le temps de 5 respirations lentes.

Recommencer avec l'autre main.

Bénéfices : assouplit les muscles du cou, chasse les tensions cervicales et provoque un relâchement immédiat des tensions accumulées.

Ma mâchoire est crispée

Laisser tomber la mâchoire inférieure en entrouvrant la bouche et en dirigeant le menton vers la poitrine. Pour s'aider, prononcer lentement le son « oha » une dizaine de fois en articulant bien et en ouvrant la bouche de plus en plus largement au fur et à mesure.

Ouvrir ensuite légèrement la bouche et effectuer de petits massages circulaires du bout des doigts sur toute la longueur de la mâchoire au travers des joues. Partir du menton et longer la mâchoire jusqu'au lobe des oreilles.

Recommencer 2 à 4 fois.

Bénéfices : libère les tensions de la mâchoire et réduit la tendance à serrer les dents lorsqu'on est stressé ou en dormant.

Mes jambes sont lourdes

Assise au sol, fléchir légèrement les jambes. Les poings à demi fer-

més, effectuer de petites frappes en gardant les poignets souples, le long de la face externe de chaque jambe.

Partir du bassin et descendre jusqu'à la cheville. Passer sur le dessus du pied et remonter le long de la face interne jusqu'en haut des cuisses, en frappant plus légèrement ou en lissant avec les paumes en cas de douleur à l'intérieur des jambes.

Recommencer 10 fois.

Inspirer en allongeant les jambes, mobiliser chaque rotule du bout des doigts (ou avec le plat de chaque main) de gauche à droite, de haut en bas, en mouvement circulaire... pendant 30 secondes à 1 minute.

Bénéfices : améliore la circulation sanguine, tonifie et stimule l'énergie des méridiens des jambes. La mobilisation des rotules élimine toutes les tensions par effet vibratoire.

Mes épaules sont tendues

Debout, dos droit, les bras le long du corps, monter les épaules le plus haut possible en inspirant. À l'expiration, les laisser tomber d'un coup.

Recommencer 2 fois.

Puis, debout ou assise, le dos bien droit, poser les mains bien à plat dans le dos, de chaque côté du

cou, au niveau des trapèzes.

Les coudes doivent être à hauteur des épaules et rapprochés l'un de l'autre.

Prendre une grande inspiration et, à l'expiration, baisser lentement les coudes vers l'avant en laissant les mains étirer toute la zone du haut du dos.

Inspirer en remontant les coudes et en replaçant bien les mains sur les trapèzes.

Recommencer 2 à 4 fois.

Bénéfices : relaxe les épaules et le haut du dos. Idéal pour les personnes qui passent des heures devant un écran.

Je me sens oppressée

Assise, dos droit, poser une main sur le sternum au niveau de la poitrine. Prendre une inspiration lente et profonde. À l'expiration, exercer une douce pression avec la paume de la main.

Recommencer 2 à 4 fois en accentuant légèrement la pression au fur et à mesure.

Pour ensuite la main droite sur le sternum, sous la clavicule gauche, et frictionner vigoureusement jusqu'à l'épaule en va-et-vient jusqu'à ressentir de la chaleur.

Faire de même côté droit avec la main gauche.

Bénéfices : assouplit la cage thoracique. Libère des blocages thoraci-

ques, réconforte.

Mon ventre est noué

Assise ou allongée, respirer calmement en gonflant le ventre à l'inspiration et en le dégonflant à l'expiration.

Effectuer 10 respirations complètes en se concentrant sur le ventre qui se gonfle et dégonfle.

Puis poser les mains l'une sur l'autre à gauche du nombril et effectuer une légère pression.

Effectuer ensuite un lissage du ventre avec les mains en tournant autour du nombril dans le sens des aiguilles d'une montre, respirer calmement et profondément. Ne pas hésiter à accentuer la pression au fur et à mesure du lissage. En cas de transit trop actif ou si c'est plus confortable, effectuer le lissage dans l'autre sens.

Bénéfices : calme et apaise l'esprit. Relaxe et détend l'estomac tout en facilitant le transit intestinal.

Mes pieds sont fatigués

Attraper un pied avec les mains en posant un pouce à la base du 2^e orteil et l'autre à la base du 3^e. Les autres doigts sont sur les coussinets.

Lisser fermement pouces et doigts vers l'extérieur du pied, comme pour écarter les orteils.

Recommencer 5 fois pour chaque pied.

Puis attraper un pied en posant un pouce sous le 2^e orteil et l'autre sous le 3^e. Les autres doigts sont sur le dessus du pied. Lisser fermement les pouces de chaque côté vers l'extérieur du pied.

Recommencer sur toute la surface du pied jusqu'à arriver au talon, 2 fois pour chaque pied.

Bénéfices : décongestionne les pieds fatigués. Assouplit la voûte plantaire et soulage les orteils. Relâche les tensions musculaires des pieds.

Mon mental est en berne

À quatre pattes, mains et genoux dans l'axe des épaules et des hanches, venir s'asseoir lentement sur les talons puis poser le front au sol.

Placer les bras le long du corps. Les paumes des mains sont tournées vers le ciel.

Bécher tout le poids du corps vers l'avant. Essayer de décontracter la tête, le cou, les épaules et d'imaginer que les tensions s'évacuent par la tête pour entrer dans le sol.

Prendre conscience de la respiration qui se fait dans le dos. Pour revenir, dérouler lentement le dos, vertèbre par vertèbre.

Alimentation : les bonnes habitudes à prendre quand on fait du sport

A quel moment s'alimenter, que doit-on manger après une séance de sport ? Olivia Meus, diététicienne et nutritionniste, nous dit tout sur les pratiques à adopter quand on pratique une activité physique.

Dois-je manger avant mon entraînement ?

Dans le principe, si le dernier repas s'est terminé 3 à 4 heures avant la séance et qu'il était équilibré et suffisant, il n'y a pas besoin de manger à nouveau ; les réserves d'énergie sont suffisantes. Donc si l'on déjeune à 13 heures et que l'on s'entraîne à 17 heures, une collation est superflue. En revanche, si l'entraînement se déroule vers 19 ou 20 heures, après le travail par exemple, on peut consommer un laitage et quelques fruits secs. Dans tous les cas, il ne faut pas se forcer à manger quelque chose par peur de faire un malaise : la véritable hypoglycémie est rare. Mieux vaut reprendre doucement l'activité et attendre de voir comment l'organisme se comporte face à l'effort.

Et si je m'entraîne entre 12 et 14 heures ?

En cas de séance pendant la pause déjeuner, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple) pour éviter les coups de barre si le petit déjeuner est lointain ou insuffisant. Dans tous les cas, on déjeune après (avant, cela surcharge l'estomac pendant l'exercice), d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on s'hydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

Puis-je prendre un en-cas après ?

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement ! Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on s'entraîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit et/ou une tranche de jambon par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend sagement !

Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?

Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense quotidienne sur plusieurs heures (entraînement quotidien en sport collectif, marathon, trekking...) où l'on recherche avant tout à réaliser de bonnes performances. Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment à de l'eau.

Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffisamment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

de nos spécialistes

Les bons gestes pour récupérer après un effort

Après le sport, l'organisme a besoin de se reposer et de restaurer ses stocks hydriques et énergétiques. Pour être optimale, la récupération doit se faire dans l'heure qui suit l'effort.

Jamais d'arrêt brutal après une séance de sport ! Le corps a besoin d'un retour au calme progressif pour maintenir le tonus artériel et assurer un meilleur retour veineux, sinon gare au malaise.

Pour bien faire, il faut ralentir le rythme de l'exercice pendant 5 à 7 minutes en marchant, pédalant ou trotinant lentement. Enfin, ne pas oublier de respirer profondément en allongeant ses expirations au fur et à mesure.

Les étirements pour détendre les muscles

Le but de l'étirement n'est pas de s'assouplir mais de relâcher les muscles tendus et de diminuer les tensions nerveuses causées par l'exercice.

Pour cela, étirer en douceur les zones qui ont été sollicitées environ 30 secondes chacune en respirant lentement et profondément.

L'idée est de sentir une tension modérée mais jamais de douleur. Une séance d'étirements plus profonds peut aussi être réalisée les jours suivants.

Bien s'alimenter après le sport

Juste après l'entraînement, en cas de petite faim, manger un fruit frais, une poignée de fruits secs ou un yaourt agrémenté d'un peu de miel et de miel.

Au repas suivant, prévoir une portion suffisante de protéines, qui vont aider l'organisme à réparer les fibres musculaires, et de sucres lents pour reconstituer les réserves énergétiques.



Exemple de repas : une portion de 120 g de viande ou 150 g de poisson accompagnée de 250 g de sucres lents (riz, pâtes...), avec un yaourt et un fruit en dessert.

Se réhydrater

Après un effort, l'organisme a besoin de récupérer l'eau per-

due via la sudation.

Dès l'arrêt de l'exercice, boire beaucoup d'eau (plate ou gazeuse), même en l'absence de soif. Et durant les 2 ou 3 heures qui suivent, boire 3 ou 4 gorgées d'eau toutes les 15-20 minutes.

En cas de pratique intensive ou après avoir fait plus d'une heure de sport, opter pour une

boisson « spécial sportif » contenant du sodium et des glucides.

Terminer sa douche à l'eau froide pour la circulation

Une fois le corps revenu à sa température normale, se doucher à l'eau chaude, puis tiède. Et terminer par un jet d'eau froide en partant de la cheville et en remontant jusqu'aux hanches, pendant 1 minute pour chaque jambe afin de relancer la circulation.

Après la douche, appliquer une huile à l'arnica en massage sur les jambes, toujours de bas en haut, en partant de la cheville et en remontant jusqu'aux fesses.

L'automassage, ça soulage !

Les automassages favorisent le relâchement musculaire, la diminution des tensions et contractures. Ils limitent la formation d'adhérences au niveau des muscles et des fascias (fines membranes qui enveloppent les muscles). Masser améliore la circulation sanguine et la qualité des tissus musculaires. Faciles à intégrer à sa routine de récupération, les massages prennent peu de temps et soulagent.

La bonne méthode : Debout, faire rouler une balle de tennis sous chaque pied en insistant sur les points douloureux pendant 1 minute. Puis, avec la balle, se masser en profondeur les tibias, les cuisses, les muscles fessiers, le dos... Ne pas hésiter à s'aider du sol ou d'un mur pour les zones peu accessibles.

Les remèdes de grand-mère contre les croûtes de lait

Les croûtes blanches et jaunâtres qui apparaissent sur le cuir chevelu de bébé sont tout à fait normales et ne sont dues qu'à un excès de sébum. Elles surviennent dès la naissance et peuvent se manifester jusqu'à l'âge de 3 ans. Voici quelques solutions naturelles pour traiter naturellement les croûtes de lait sans irriter bébé.

Les croûtes de lait sont des petites croûtes blanches ou jaunâtres sont dues à un excès de sébum. Bénignes, elles disparaissent généralement au bout de 2 ou 3 mois.

L'huile végétale assouplit les croûtes

« Les huiles végétales sont particulièrement indiquées en cas de croûtes de lait, car elles permettent de les détacher tout en hydratant la peau », explique Carole Minker. L'huile d'amande douce est la plus neutre pour le bébé, mais certains

allergologues la déconseillent en raison du risque allergique. Vous pouvez alors lui préférer l'huile d'olive. « Il existe également, dans le commerce, des mélanges d'huiles d'olive, de macadamia et de jojoba, un trio très efficace contre les croûtes de lait », ajoute la pharmacienne. « Dans votre huile végétale ou votre liniment, il est possible d'ajouter 1 goutte d'huile essentielle de lavande ou de géranium », conseille de Dr Christine Coquart dans son livre.

De la camomille pour apaiser

« Le soir, vaporisez de l'hydrolat de camomille romaine sur le cuir chevelu du bébé. Laissez sécher avant d'appliquer une petite quantité de crème au calendula », conseille l'herbaliste Nathalie Grosrey-Lajonc dans « Naturo Famille » (éd. Albin Michel). Le lendemain, faites un shampooing doux.



AFRIQUE

UA

Le CPS discute du leadership féminin face aux nouvelles menaces technologiques

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu, mardi, une séance consacrée au leadership féminin face aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité, notamment celles liées à l'intelligence artificielle et à la violence fondée sur le genre facilitée par la technologie.

Présidée par le Royaume d'Eswatini, cette séance coïncidant avec la célébration de la Journée internationale des femmes participe de l'intérêt accru porté aux répercussions des transformations numériques sur la sécurité et la stabilité dans le continent africain et de la nécessité de renforcer le rôle des femmes dans les processus de prise de décision et de consolidation de la paix.

Dans ce cadre, les Etats membres ont discuté des défis croissants imposés par les technologies modernes, notamment la prolifération de la désinformation, les campagnes de diffamation et les menaces numériques ciblant les femmes, en particulier les dirigeantes, ce qui affecte et limite leur participation dans le cyberspace et dans les processus décisionnels.

Lors de cette séance, l'ambassadeur d'Algérie et son représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, a salué les efforts des autorités algériennes en faveur de la promotion des droits des femmes, mettant en avant les politiques et programmes mis en place pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence facilitée par la technologie.

Il a, en outre, insisté sur la nécessité de renforcer les politiques et les mécanismes juridiques et institutionnels garantissant un environnement numérique sûr et inclusif et de soutenir les initiatives favorisant la participation des femmes dans les domaines de la technologie et de la gouvernance numérique, appelant à renforcer la coopération entre les Etats membres, les institutions régionales et internationales et la société civile pour faire face aux menaces numériques émergentes.

Au terme de la séance, les participants ont réaffirmé que l'accession des femmes aux postes de leadership et leur participation effective dans les sphères politique et numérique sont essentielles pour réaliser une paix durable et un développement inclusif sur le continent africain, notamment dans le contexte des transformations technologiques accélérées que connaît le monde.

Cette séance du CPS sera sanctionnée par un communiqué contenant une série de recommandations.

MADAGASCAR

La présidence annonce la dissolution du gouvernement

Le président de la Refondation de la République de Madagascar, Michael Randrianirina, a dissous le gouvernement, selon un communiqué de la Présidence rendu public lundi soir.

"Le Président de la République informe que, conformément à l'application de la Constitution, le Gouvernement a cessé ses fonctions et qu'il procédera prochainement à la nomination d'un nouveau Premier ministre, suivant les dispositions prévues par la Constitution", a indiqué le communiqué.

Selon le texte, dans l'intervalle, les secrétaires généraux de chaque ministère assureront la gestion des affaires courantes jusqu'à la nomination du nouveau Premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement.

Aucune date précise n'a été annoncée pour la nomination du prochain chef du gouvernement.

Le gouvernement dissous a été formé le 28 octobre 2025, suite à la nomination de Herintsalama Rajanarivelo comme Premier ministre le 20 octobre 2025, soit trois jours après que le colonel Michael Randrianirina a officiellement prêté serment en tant que président de la Refondation de la République de Madagascar.

APS

PALESTINE

261 journalistes tués depuis le début de l'agression israélienne

Le Bureau des médias dans la bande de Gaza Strip a annoncé mardi que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 261, après la mort d'une journaliste palestinienne lors d'un bombardement mené par l'armée d'occupation israélienne dans le centre de l'enclave.

Par Abed Meghit

Selon les informations diffusées par cette instance médiatique, la journaliste Amal Mohamed Chemali, correspondante pour une radio qatarie, a perdu la vie lors d'une frappe visant des camps de réfugiés palestiniens situés dans la région de Sawarha, dans le centre de la bande de Gaza.

Cet incident s'est produit malgré l'existence d'un cessez-le-feu en vigueur, ce qui souligne la persistance de conditions extrêmement dangereuses pour les civils et, en particulier, pour les journalistes qui continuent d'exercer leur mission d'information dans l'enclave palestinienne.

Depuis le début de l'offensive israélienne contre la bande de Gaza, les professionnels des médias figurent parmi les catégories les plus exposées aux risques liés aux bombardements et aux opérations militaires.

Les reporters et correspondants présents sur le terrain couvrent les événements au cœur d'un environnement marqué par les attaques aériennes et terrestres, tout en faisant face à des conditions humani-



taires particulièrement difficiles. Les journalistes palestiniens sont confrontés non seulement aux bombardements et aux tirs, mais également à des conditions de vie extrêmement précaires caractérisées par le manque de nourriture, l'épuisement et l'absence d'infrastructures de base.

Dans ce contexte, plusieurs organisations internationales de défense de la liberté de la presse ont exprimé à maintes reprises leur inquiétude face au nombre élevé de journalistes tués dans l'exercice de leur profession dans la bande de Gaza.

La disparition d'Amal Mohamed

Chemali vient ainsi s'ajouter à une longue liste de professionnels des médias qui ont perdu la vie depuis le début de ce conflit, illustrant les risques extrêmes auxquels sont confrontés les journalistes lorsqu'ils tentent de documenter les événements dans des zones de guerre.

Malgré ces conditions particulièrement périlleuses, les journalistes présents dans la bande de Gaza poursuivent leur travail afin de témoigner de la réalité quotidienne du conflit et de porter la voix des populations civiles confrontées aux conséquences dramatiques de la guerre.

Le chancelier allemand exhorte l'entité sioniste à renoncer à ses projets d'annexion de la Cisjordanie

Le chancelier allemand Friedrich Merz a exhorté mardi l'entité sioniste à renoncer à ses projets d'annexion de la Cisjordanie occupée en Palestine, avertissant qu'une telle décision compromettrait les efforts visant à parvenir à une solution politique au conflit.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Berlin, Merz a exprimé sa vive inquiétude face aux récents développements, notamment la volonté de l'occupant sioniste d'étendre son contrôle sur la Cisjordanie et la poursuite de l'expansion des colonies illégales en Palestine.

"Je veux être très clair : les mesures d'annexion discutées à El-Qods compliqueraient davantage la solution à deux Etats", a-t-il déclaré, ajoutant que "le gouvernement allemand appelle instamment à éviter toute démarche concernant le territoire dit Et. Ce serait une grave erreur".

"Il est crucial que nous, Européens, transmettions ce message ensemble", a-t-il insisté. Lundi, l'Alle-

magne avait condamné le récent massacre de civils palestiniens lors d'attaques menées par des colons et des soldats sionistes au nord-est de Ramallah en Cisjordanie occupée, qui a fait trois martyrs et plusieurs blessés palestiniens.

Lors d'une conférence de presse, le porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères, Josef Hintersehr, a déclaré que "la violence contre les civils palestiniens est inacceptable, par conséquent, nous condamnons ces attaques avec la plus grande fermeté".

L'extension des colonies sionistes en Cisjordanie et les discussions autour d'une possible annexion de certaines zones suscitent depuis longtemps des critiques de la communauté internationale.

L'Union européenne considère ces colonies comme illégales au regard du droit international et estime qu'elles compromettent la viabilité d'une solution à deux Etats.

Agression sioniste: l'OCHA met en garde contre le maintien de la fermeture des points de passage à Ghaza

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a mis en garde contre la poursuite de la fermeture des points de passage autour de Ghaza, soulignant que cette situation continue de compromettre les opérations humanitaires dans l'enclave. L'OCHA a indiqué que la fermeture persistante du point de passage de Zikim contraindrait les travailleurs humanitaires à réacheminer les fournitures vitales via le point de passage de Karam Abou Salem, qui demeure le seul passage encore opérationnel, un itinéraire plus long et plus coûteux.

Selon la même source, certains travailleurs humanitaires ont été autorisés, il y a deux jours, à effectuer des rotations pour entrer et sortir de Ghaza pour la première fois depuis le début de l'escalade de la violence le 28 février dernier, et

ce via le point de passage de Karam Abou Salem. Toutefois, les évacuations médicales ainsi que le retour des Palestiniens depuis l'étranger restent suspendus en raison du maintien de la fermeture du point de passage de Rafah.

Entre-temps, les Nations unies et leurs partenaires continuent de saisir toute opportunité pour soutenir les populations dans le besoin et étendre leurs opérations humanitaires dans la mesure du possible.

Par ailleurs, le coordinateur humanitaire des Nations unies dans le territoire palestinien occupé, Ramiz Alakbarov, a condamné la mort en martyr et les blessures de Palestiniens lors d'attaques menées par des colons sionistes.

Il a averti que "cette violence s'intensifie et accroît les risques graves auxquels sont confrontés les

Palestiniens dans la région", appelant l'entité sioniste à prévenir de telles attaques et soulignant la nécessité d'assurer la protection des civils et de traduire les responsables en justice.

Dans le même contexte, la fermeture des barrages à travers la Cisjordanie continue d'entraver l'accès des Palestiniens aux services et aux lieux de travail, ainsi que les déplacements des équipes d'urgence et des organisations humanitaires.

De son côté, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a affirmé que "les ambulances mettent davantage de temps pour atteindre les patients, car elles sont contraintes d'emprunter des routes plus longues et de chercher des points de passage accessibles".

LIBAN Exode massif à cause des bombardements sionistes (ONU)

Près de 700.000 personnes, dont environ 200.000 enfants, ont été déplacées au Liban qui est soumis depuis une semaine à d'intenses bombardements sionistes, ont indiqué les Nations unies mardi.



Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), les nouveaux déplacés s'ajoutent aux dizaines de milliers de personnes déjà déracinées lors des agressions sionistes précédentes au Liban. Un précédent bilan fourni dimanche par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) faisait état de 517.000 déplacés recensés auprès du ministère des Affaires sociales, dont plus de 117.000 hébergés dans des centres d'accueil. Les agences humanitaires affirment que le nombre réel de personnes contraintes de quitter leur domicile pour se réfugier ailleurs est probablement bien plus élevé. Ces derniers mouvements de populations interviennent alors que le Liban continue d'être pris pour cible par l'entité sioniste qui multiplie les ordres de déplacement dans

plusieurs zones. Outre l'ordre émis pour un quartier de la ville de Sour, l'entité sioniste a également renouvelé son ordre de déplacement forcé pour toute la zone située au sud du fleuve Litani pour la troisième fois depuis le début de l'escalade, et pour la banlieue sud de Beyrouth pour la deuxième fois.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), ces mesures émises par l'entité sioniste, combinées à l'intensification des frappes aériennes dans plusieurs gouvernorats, représentent "un tournant humanitaire important, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes". "Des familles déplacées vivent ainsi dans la rue et dorment dans leur voiture, les conditions météorologiques étant difficiles, en particulier

pour les enfants pendant la nuit", a détaillé l'OCHA dans son dernier rapport, déplorant des difficultés d'accès humanitaire qui aggravent la vulnérabilité des enfants face aux combats en cours.

Selon l'Unicef, au moins 83 enfants sont tombés en martyrs et 254 autres blessés depuis le 2 mars, date à laquelle l'agression sioniste s'est intensifiée. En moyenne, plus de 10 enfants sont tombés en martyrs chaque jour au Liban au cours de la semaine dernière, et environ 36 enfants ont été blessés chaque jour.

Au cours des 28 derniers mois, 329 enfants sont tombés en martyrs au Liban et 1.632 blessés.

Au cours des six derniers jours seulement, le nombre d'enfants tombés en martyrs a augmenté de 25 %, avec un chiffre dévastateur de 412 enfants martyrs. "Ces chiffres sont stupéfiants (...). Alors que les frappes militaires se poursuivent dans tout le pays, les enfants sont tués et blessés à un rythme effrayant, les familles fuient leurs maisons dans la peur et des milliers d'enfants dorment désormais dans des abris froids et surpeuplés", a déclaré, dans un communiqué, Edouard Beigbeder, directeur régional de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

L'agression sioniste fait 486 martyrs et 1.313 blessés en une semaine

L'agression sioniste contre le Liban a fait 486 martyrs et 1.313 blessés en une semaine, alors que le pays est soumis à d'intenses bombardements, a indiqué lundi le ministère libanais de la Santé.

Le bilan précédent annoncé dimanche par les autorités faisait état de 394 personnes, dont 83 enfants et 42 femmes tombées en martyrs depuis le début de cette nouvelle agression sioniste contre le Liban.

COLOMBIE Le parti issu de l'ex-guérilla des Farc n'a plus d'élus au Parlement

Comunes, le parti issu de l'accord de paix en 2016 avec l'ex-guérilla des Farc, n'a plus de représentants au Parlement et a reconnu sa défaite lundi, alors qu'aucun de ses 17 candidats n'a remporté de sièges lors des législatives dimanche.

L'accord de paix avec les ex-Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) garantissait aux ex-guérilleros reconvertis en parti politique dix sièges au Parlement lors des deux dernières législatures.

Aux législatives de dimanche dernier, ils étaient pour la première fois soumis au vote populaire.

La coalition de partis de gauche à laquelle appartenait Comunes n'a recueilli que 0,5% des suffrages au Sénat, et 0,2% à la Chambre des représentants.

En conséquence, aucun des 17 candidats de Comunes (une candidate au Sénat et 16 à la chambre basse) n'a été élu.

Après ces résultats, Comunes a réaffirmé lundi dans un communiqué son "engagement indéfecti-

ble en faveur de la mise en oeuvre" de l'accord de paix de 2016 avec l'Etat.

"Nous travaillerons jour après jour pour que la paix soit une réalité dans chaque recoin de la Colombie".

La participation politique des ex-Farc a été au coeur des négociations de l'accord historique qui a permis la réintégration à la vie civile d'environ 13.000 combattants et collaborateurs de cette guérilla marxiste.

Selon des résultats encore partiels, le camp du président de gauche Gustavo Petro reste solide après près de quatre ans de gouvernement, alors même que la droite s'impose dans une grande partie de l'Amérique latine.

La coalition du Pacte historique, dirigée par Gustavo Petro, sera la plus représentée au Sénat, devant la principale force d'opposition de droite.

A la Chambre basse, elle a rallié suffisamment de soutiens pour s'imposer comme l'un des groupes principaux.

NATIONS UNIS Les attaques contre les écoles en période de conflit ont augmenté de 166 %

Les attaques contre les écoles en période de conflit ont augmenté de 166 % entre 2021 et 2024, déplore le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), citant le cas du Soudan, de Gaza ou encore de Myanmar.

Selon le HCDH, au Soudan, les écoles sont bombardées, occupées à des fins militaires ou contraintes de fermer. En conséquence, treize millions d'enfants ne sont plus scolarisés.

En 2024, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, près d'un enfant sur six dans le monde, soit environ 470 millions, a été directement affecté par les conflits armés.

Ces statistiques mondiales prennent une dimension tragique quand on observe la situation "tout aussi dévastatrice" à Gaza.

"L'enclave palestinienne compte aujourd'hui le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde, certains enfants ayant subi plusieurs amputations", affirme le HCDH.

Pis encore, longtemps après la fin des combats, les enfants continueront d'être exposés à des risques mortels dans leur vie quotidienne. Malgré l'ampleur de ces tragédies, les réponses politiques restent insuffisantes.

"Il existe toujours un profond manque de volonté politique pour prévenir les souffrances des enfants dans les zones de conflit", a regretté lundi la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Nada Al Nashif devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies.

Mme Al-Nashif qui s'exprimait lors d'un panel sur les droits des enfants dans les conflits armés a regretté que des "Etats puissants affaiblissent le système multilatéral et sapent le respect du droit international".

Tandis que la responsabilité politique reste insuffisante, les violations contre les enfants se poursuivent sur le terrain.

Selon la Représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Vanessa Frazier, les parties au conflit ont continué de commettre de graves violations à l'encontre des enfants.

"Des enfants ont été tués et mutilés, recrutés et utilisés, enlevés, victimes de viols et d'autres formes de violence sexuelle, privés d'accès à l'aide humanitaire et touchés par des attaques contre des écoles et des hôpitaux", a-t-elle affirmé.

De plus, l'utilisation d'armes explosives dans des zones peuplées, l'utilisation militaire d'écoles, les déplacements forcés et les crises prolongées ont aggravé leurs souffrances et compromis leur avenir.

Ces expériences tragiques trouvent un écho bouleversant dans la voix des enfants eux-mêmes. Mme Frazier a ainsi relayé les mots poignants d'un enfant palestinien ayant participé à la campagne "Prouvez que cela compte" : "Nous voulons que cette guerre cesse."

Nous voulons être des enfants comme tous les autres. Nous sommes des êtres humains, nous sommes des enfants, et nous méritons de vivre en paix. Aidez-nous à retrouver notre vie et notre enfance".

NÉPAL Le Parti national indépendant obtient 125 sièges au parlement

Le Parti national indépendant (Rastriya Swatantra Party, RSP) a obtenu 125 des 165 sièges à la chambre basse du parlement dans les circonscriptions uninominales, à l'issue des élections qui ont eu lieu au Népal, selon les données officielles du dépouillement publiées sur le site de la Commission électorale du pays.

Cent-dix autres députés seront élus selon des listes proportionnelles.

Selon la tendance actuelle, le RSP obtiendra probablement au moins 50 sièges dans le cadre du système de représentation proportionnelle, ce qui porterait son nombre total de sièges à la Chambre des représentants, composée de 275 membres, à environ 175.

Le leader du RSP, Balendra Shah, 35 ans, ancien maire de la capitale Katmandou, est considéré comme le candidat de ce parti au poste de Premier ministre.

Les élections législatives au Népal ont eu lieu le 5 mars. Selon la Commission électorale du pays, la participation a été d'environ 60%.

Les résultats définitifs des élections n'ont pas encore été annoncés, car le dépouillement des votes exprimés pour les listes de parti est toujours en cours et, comme l'a indiqué la Commission électorale, il s'achèvera mardi soir.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Maintenance programmée du câble sous-marin SMW4 entre Annaba et Palerme

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé la programmation de travaux techniques de maintenance au niveau du câble sous-marin de fibre optique SEA-ME-WE 4 submarine cable system (SMW4), l'une des principales infrastructures reliant l'Algérie aux réseaux mondiaux de télécommunications.

Par Abed Meghit

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme international de maintenance périodique visant à garantir la fiabilité et la performance de cette artère numérique stratégique.

Selon le communiqué officiel du ministère, les travaux concerneront plus précisément la station de Palerme en Italie, point d'interconnexion essentiel du câble reliant plusieurs continents.

Cette intervention technique intervient dans le cadre d'un dispositif de maintenance supervisé par les instances internationales chargées de la gestion et de l'exploitation de ce système sous-marin reliant l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Le câble SMW4 constitue en effet une infrastructure majeure pour l'acheminement des flux de données et de communications internationales.

Il assure une partie significative du trafic internet transitant entre l'Algérie et les réseaux mondiaux, en particulier via la liaison stratégique reliant la ville d'Annaba à la station de Palerme.

Cette connexion représente l'un des piliers du système national d'accès à l'internet international.

Les travaux programmés porteront sur le dispositif d'alimentation électrique de la station italienne, élément essentiel pour assurer le bon fonctionnement du câble sous-marin et la continuité des transmissions numériques.

L'opération s'inscrit dans une logique de maintenance préventive visant à anticiper les éventuelles défaillances techniques et à maintenir la qualité des services de connectivité internationale.

Le calendrier de cette intervention a été établi avec précision afin de limiter autant que possible les perturbations susceptibles d'affecter les usagers.



La période principale des travaux est prévue le 10 mars 2026, entre 8 heures et midi.

Une période de réserve a également été prévue pour le 11 mars, aux mêmes horaires, au cas où des ajustements techniques nécessiteraient une prolongation de l'intervention.

Durant cette fenêtre d'intervention, certaines perturbations temporaires pourraient être enregistrées dans le flux de données internet transitant par ce câble.

Ces fluctuations sont liées à la réduction momentanée de la bande passante disponible sur cette liaison spécifique pendant les opérations de maintenance.

Toutefois, les autorités ont tenu à rassurer les citoyens et les opérateurs économiques quant à la gestion de cette situation.

Les services techniques des opérateurs de télécommunications opérant en Algérie ont été mobilisés afin d'anticiper l'impact de ces travaux et de garantir la continuité du service internet à travers les autres infrastructures internationales disponibles.

Le réseau algérien de télécommunications repose en effet sur plusieurs câbles sous-marins internationaux permettant d'assurer une redondance des connexions et de sécuriser les flux de données.

Cette architecture technique permet de répartir le trafic internet entre différentes liaisons et de limiter l'impact des opérations de maintenance ou des incidents techniques.

La maintenance programmée du câble SMW4 illustre l'importance stratégique des infrastructures numériques dans l'économie contemporaine.

À l'heure où les échanges d'informations, les services numériques et les activités économiques reposent de plus en plus sur la connectivité internet, la fiabilité des réseaux internationaux constitue un enjeu majeur pour les États et les opérateurs.

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a souligné que cette intervention technique s'inscrit dans une démarche proactive visant à garantir la stabilité et la qualité de la connexion internet internationale de l'Algérie sur le moyen et le long terme.

La maintenance préventive demeure en effet un outil indispensable pour préserver l'intégrité des infrastructures numériques et anticiper les risques de défaillance.

Ainsi, même si des perturbations ponctuelles peuvent survenir durant la période d'intervention, ces opérations s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer la résilience et la performance du réseau national de télécommunications face aux exigences croissantes de l'ère numérique.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
DAIRA : DJELIDA
COMMUNE : DJELIDA
N° FISCAL : 42300200004404501006

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 02/2026

Conformément aux articles 36-37-38-39 de la loi N° 23/12 en date du 05 Aout 2023 fixant les règles générales de marchés publics et articles 39, 40.42 et 44 du décret présidentiel N° 15 /247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La commune de DJELIDA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

- 1- ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ÉVITEMENT A VILLAGE SOCIALE AGRICOLE (VSA) A DJELIDA SUR UNE DISTANCE 760 ML.
- 2- ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DE LA RUE BOUZAR KOUADRI ABES - CITE FRERE MOKEDDEM A DJELIDA CENTRE SUR UNE DISTANCE 900 ML.
- 3- ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DE LA RUE SAID KOUADRI SAID + RUE TAIBI A DJELIDA CENTRE SUR UNE DISTANCE 500 ML.

Cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concerne Les entreprises qui ont les capacités suivantes :

- Qualification : catégorie 03 et plus en travaux public/activité principale ou dans le secteur de la construction (activité principale + travaux publics (activité secondaire) (niveau 3 et plus).
- Moyenne de chiffre d'affaire des trois années (2022-2023-2024) égale ou supérieure de 15.000.000.000 DA.
- Une attestation de bonne exécution durant les cinq (05) dernières années (2021-2025) pour un contrat de projet de nature similaire aux opérations actuelles, d'un montant supérieur ou égal à 12.000.000,00 DA.
- Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de l'APC DJELIDA service des activités économiques "bureau d'équipement" contre un paiement d'une somme de cinq mille « 5000.00 DA » (verser auprès du la trésorerie inter communale de djelida) le retirer se fait par le chef de l'entreprise ou son représentant légal.

Les présentations des offres doivent être conformes aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges. Les offres constituées d'un dossier de candidature ; offre technique ; offre financière ; doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges ; Article N° 05

Le dossier de candidature, offre technique, offre financière se mettra dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », et soumettront leur offre sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure que la mention suivante :

A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2026
(INTITULE DU PROJET)
Adressée à monsieur le président de l'APC de DJELIDA

- La préparation des offres est fixée pour un délai de quinze (15) jours après la première parution de cet avis dans les journaux Électronique BOMOP ou dans quotidiens nationaux
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14h00.
- Le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.
- Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date du dépôt des offres et peuvent assister à l'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2616008454 du 11/03/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-BAYADH
DAIRA DE BOUALEM
COMMUNE DE SIDI SLIMANE
NIF N° : 41800200003203501020

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE
DES CAPACITÉS MINIMALES n°: 04/2026

Le P/APC De La Commune De SIDI SLIMANE Lance Un Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales pour :

Entretien de la route communale reliant RN 47 - SIDI SLIMANE

Les Soumissionnaires Peuvent Retirer Les Cahiers Des Charges Auprès De La Commune De SIDI SLIMANE, Contre Le Paiement De 10.000.00 DA.

NOTE (OBLIGATOIRE) : Livret De Cahier Des Charges Par L'intéressé Lui-Même Avec La Présentation De La Carte D'identité + Le Cachet De L'entreprise Ou Procuration. Conditions d'éligibilité :

- Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie **Travaux publics comme activité principale (catégorie III et Plus).**
- Contenu du dossier :** *ou l'offre de candidature, ou l'offre technique, ou l'offre financière.*
- L'offre De Candidature, L'offre Technique Et L'offre Financière Sont Insérés Dans Des Enveloppes Séparées Et Cachetées, Indiquant La Dénomination De L'entreprise, La Référence Et L'objet De L'appel d'offre Ainsi Que La Mention « Dossier De Candidature », « Offre Technique » Ou « Offre Financière ».

Ces Enveloppes Sont Mises Dans Une Autre Enveloppe Cachetée Et Anonyme, Comportant La Mention : « **A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES** », Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° : 04/2026.

Entretien de la route communale reliant RN 47 - SIDI SLIMANE

L'OFFRE DE CANDIDATURE : Déclaration De Candidature dûment remplie et signée et datée à la dernière page, - Déclaration De probité dûment remplie et signée et datée à la dernière page, - Les statuts pour les sociétés- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise- Le certificat de qualification et classification professionnelle (**catégorie minimale (03) et plus activité principale en Travaux publics - Moyens humains : Les moyens humains doivent être justifiés : Pour les cadres :** par les diplômes - Affiliation auprès de la CNAS de l'année en cours - **Pour les ouvriers ordinaires :** par l'attestation de mise à jour - auprès de la CNAS de l'année en cours le nombre d'ouvriers déclarés. La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par la

Déclaration annuelle des salaires ou CASNOS pour le gérant, diplômes - La liste de matériel dûment justifiés.

- Moyens matériels : a- Pour les moyens roulants : Le matériel en possession doit être justifié par cartes grises, cartes de mise en circulation ou récépissés avec assurances et scanner en cours de validité.

b- Pour les moyens non roulants : Doit être justifié par factures ou PV d'huissier de justice récent dont les délais ne dépassent pas une année. - Extrait de rôle apuré, ou avec échéancier de paiement

- Numéro d'identification fiscale (N.I.F) et Numéro d'identification Statistiques (N.I.S) - Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH

- Registre de commerce.

L'OFFRE TECHNIQUE : - La déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée suivant le modèle ci-joint - Un mémoire technique justificatif - Planning détaillé des travaux et délai de réalisation signé et cacheté par le soumissionnaire - Le présent cahier des charges dûment daté, signé et paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'OFFRE FINANCIÈRE : - Lettre de soumission dûment remplie et signée et datée à la dernière page - Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé - Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

La durée de la préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique avant 14h00 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres doivent être déposées à Le P/APC De La Commune De SIDI SLIMANE "bureau de la secrétaire".

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **(14h00)**. Les offres resteront valides pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt des offres.

Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2616008465 du 11/03/2026

ALGER

Ouverture de la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a procédé, dans la soirée du lundi à mardi à Alger, à l'ouverture officielle de la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi (9-12 mars), organisée en hommage à la mémoire de deux maîtres de ce genre musical authentique, Cheikh M'hamed Bourahla et Cheikh Belkacem Khalifa.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, et du directeur général des services législatifs au Conseil de la nation, représentant le président du Conseil, outre des personnalités culturelles et artistiques.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a estimé que le Festival célèbre "le patrimoine musical algérien, la chanson chaâbi", ajoutant que cette 15^e édition constitue également "une des manifestations de la personnalité algérienne, illustrant la sagesse face à l'adversité et le réconfort dans la dureté des épreuves".

Cet art "a préservé notre langue, notre identité et nos valeurs spirituelles, retraçant avec sincérité et spontanéité, l'histoire des Algériens", a-t-elle indiqué, ajoutant qu'"il est de notre devoir de préserver ce patrimoine".

Mme Bendouda a as-

suré, en s'adressant aux jeunes talents en lice dans cette édition, qu'"ils portent une lourde et belle responsabilité", d'autant plus que leur capacité à "maîtriser les Maqâmât et à mémoriser les plus beaux Qsids représente la plus noble forme de fidélité envers les générations qui ont préservé cet art dans les moments les plus difficiles", les appelant à faire de leurs créations "un pont reliant le patrimoine au renouveau". Pour sa part, le commissaire du festival, M. Abdelkader Bendameche, a mis en exergue, dans son allocution, l'importance de cette manifestation "destinée particulièrement aux jeunes, et qui vise à découvrir de nouveaux talents de la chanson chaâbi".

Cette nouvelle édition restera fidèle à la devise "science et savoir" et "authenticité et ouverture", a-t-il dit, en sus de "l'étude de la chanson chaâbi et de la poésie du Melhoun, afin de transmettre le flambeau à la nouvelle génération, dans le cadre du suivi des candidats, avant et après le festival".

La soirée d'ouverture, marquée par la présence d'un large public d'amateurs de la chanson chaâbi, venus apprécier les poèmes puisés du riche patrimoine de la poésie du Melhoun, reflétant la richesse du répertoire du chaâbi en Algérie, a vu la présentation d'un spectacle artistique mêlant théâ-

tre, musique et poésie, qui a mis en lumière, à travers ses différents tableaux, le parcours, l'histoire et les grands maîtres de la chanson chaâbi, accompagné par un orchestre dirigé par Abdelhadi Boukoura.

Elle a été ponctuée par l'entrée en compétition des candidats de cette nouvelle édition. Il s'agit de Hassani Mohamed Amine (Médéa), Touhami Zakaria (Annaba), Slimane Feriel (Blida), Bliidi Omar (Béjaia) et Gher-naout Brahim (Médéa), qui ont interprété des extraits du répertoire authentique du chaâbi, ainsi que des principaux poèmes du melhoun, cet art ancestral réputé en Algérie. Les concurrents ont également été honorés à cette occasion, pour les encourager à perpétuer et à préserver cet art patrimonial algérien. La 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, connaît la participation de 16 candidats sélectionnés, issus de différentes wilayas du pays. Le jury, présidé par l'artiste El Hadi El Anka, est composé de Zerrouk Mokdad, Fayçal Hedroug, Mohamed Hamaidia et Khaled Yacine Chahlel.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par l'inauguration d'une exposition de photographies consacrée aux figures marquantes de la

Plus silencieuse et plus intime dans "Ecumes de verre", la lumière, plutôt que gravée, est "finement déposée sur la surface", telle une écume fragile et figée dans sa fuite, laissant des points suspendus composer des visages au réalisme troublant.

Dans "Fracture", la thématique ne constitue pas une rupture, mais une ligne de tension qui traverse le verre, où l'image du visiteur, absorbée et réfléchie, pénètre les œuvres, transformant son reflet pour en devenir partie intégrante, dans une alchimie entre surface et profondeur.

"Fracture" est venue s'imposer telle une muse rebelle qui vient de découvrir une âme à la matière et dont le tourment et la démence cherchaient un support qui les porte et les apaise. Dans cette nouvelle exposition, Tahar Tazerout a synthétisé le cheminement d'une réflexion récurrente en progression, après avoir longtemps exploré le verre le comparant à une faille lumineuse. Visible chaque soir à partir de 21h00, "Fracture" croise deux sentiers qui se rejoignent dans l'imaginaire, où se dessinent les prémices d'un chemin lumineux.

GUELMA

La pièce "El Ouarta" de l'association Jeunes et Arts de Tablat présentée à Guelma

La pièce de théâtre "El Ouarta" (la gare), produite par l'association "Jeunes et Arts" de Tablat (Médéa) a été présentée dans la soirée de lundi à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafei devant un public nombreux.

Cette pièce, donnée dans le cadre du programme des soirées du Ramadan, mise en scène selon le concept "duo drama", a été écrite par Hani Mahfouz.

L'œuvre raconte l'histoire d'un fellah (agriculteur) sans histoire, vaquant paisiblement à ses activités quotidiennes, lorsqu'il se retrouve mêlé à une véritable embrouille en étant suspecté d'avoir commis plusieurs crimes dont il est totalement innocent.

Mohamed Hellali (également metteur en scène) et Mourad Medjram, campant les rôles du fellah et de l'enquêteur, ont excellé dans une interprétation qui fait la part belle à la comédie, mais porteuse de messages mettant en avant la nécessité de réfléchir profondément et de se montrer vigilant lorsqu'il s'agit de prendre une décision importante, et de savoir en assumer les conséquences.

Le metteur en scène, Mohamed Hellali, a déclaré à l'APS que sa vision de la mise en scène reposait sur une comédie fondée sur une forme d'exagération qui se substitue à la simple narration des faits durant le dialogue entre les acteurs. C'est ainsi, a-t-il expliqué, que les deux acteurs se mettent dans la peau de nombreux personnages.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'IGHIL ALI
COMMUNE D'IGHIL ALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026
NIF : 0 962 0617 0000 747

Le Président de l'Assemblée Populaire Commune d'Ighil Ali, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des opérations suivantes:

- Réhabilitation des chemins communaux
- Lot N°01 : Réhabilitation de chemin communal N°01 reliant RN 106 avec village BELAYAL par le village TINIRI, sur 9300 ML. Commune d'Ighil Ali (1^{er} tranche)
- Lot N°02 : Achèvement chemin communal Tazla (2^{ème} tranche)
- Lot N°03 : Réhabilitation de chemin communal N°01 reliant RN 106 avec village BELAYAL par le village TINIRI, sur 9300 ML. Commune d'Ighil Ali (1^{er} tranche)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC d'Ighil Ali (service technique de la commune) contre un paiement de 5 000,00 DA.

Dossier de candidature contient:

- Une Déclaration de candidature, dûment renseignée, signée et cachetée.
- Une Déclaration de Probité, dûment renseignée, signée et cachetée.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ;
- Copie des attestations de la mise à jour CASNOS, CNAS et CACOBATH en cours de validité.
- Copie du registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC (pour les personnes morales)
- Copie de la carte d'identification fiscale (NIF) ;
- Statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification catégorie 04 et plus (activité principale en travaux publics)

b- Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et les références bancaires RIB.

c- Capacités Techniques :

- Moyens humains : suivant le mémoire technique signé et cacheté justifié par des diplômes appropriés et déclaration de la CNAS.
- Moyens matériels : suivant le mémoire technique signé et cacheté justifié par rapport d'expertise (ne dépasse pas 01 ans), cartes grises plus polices d'assurances en cours de validité, factures d'achats et contrat de location notarié ou bail de location
- Références professionnelles : Attestations de bonne exécution avec les montants des projets similaires réalisés par l'entreprise délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

Quittance d'achat du cahier des charges.

➤ L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire, dûment renseignée, signée et cachetée
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- L'instruction au soumissionnaire
- Planning et délai global de réalisation

➤ L'offre financière contient :

- Lettre de soumission, dûment renseignée, signée et cachetée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment rempli, signé et cacheté
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment rempli, signé et cacheté
- Les cahiers des prescriptions spéciales signés et cachetés
- Les cahiers des clauses administratives générales signés et cachetés
- Les cahiers des prescriptions techniques communes signés et cachetés

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidatures », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des offres » et d'évaluation des offres -annexes d'offres N° : 01/2026 et l'objet de l'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées chez le maître de l'ouvrage à l'adresse ci-après : APC D'IGHIL ALI (Service technique)

Le maître de l'ouvrage doit recevoir les offres à l'adresse ci-dessus au plus tard quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date limite de dépôt des offres est fixée à Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse spécifiée ci-dessus avant 10 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10H 05 m.

Les offres seront valables pendant (105) jours augmentée de la durée de préparation de l'offre après la date limite de remise des offres fixée par le maître de l'ouvrage à l'article 16).

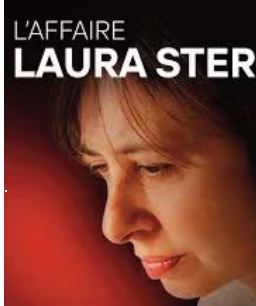
DK NEWS

Anep : 2616008274 du 11/03/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10
**S.W.A.T. *2017
Saison 8**


Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges. Aux côtés de ses coéquipiers, tels que le sergent David "Deacon" Kay (Jay Harrington) et l'expert en explosifs Jim Street (Alex Russell), Hondo affronte des situations périlleuses tout en naviguant dans un monde où la frontière entre le bien et le mal est souvent floue.

France 2 21:10
**L'affaire Laura Stern
Saison 1**


Laura, pharmacienne et mère de famille, a fondé une association d'aide aux femmes victimes de violences, Femmes Debout. Un jour, elle assiste, impuissante, au meurtre d'une de ses membres. Profondément traumatisée par ce féminicide et révoltée par l'inaction de la police et de la justice, elle décide de répondre à la violence des hommes par la violence pour protéger celles qui l'entourent.

France 3 21:10
**Des racines
et des ailes**


Entre gorges spectaculaires et vallées ardéchoises, Patricia Demangeon finalise douze années de restauration solitaire de la forteresse de Hautsé-gur, qu'elle transforme en chambres d'hôtes. Le chef Florian Descours valorise le terroir local dans un restaurant éphémère, pendant que les viticulteurs Laure et Dimitri Colombo développent leur domaine écologique en installant des nids artificiels avec l'agronome Brice Lemaire. Le double champion du monde Quentin Bonnetain partage sa passion des gorges en kayak. Dans les hauteurs, la bergère Maïté Prompt maintient la tradition de la transhumance avec ses 300 brebis.

CANAL+ 21:06
**Football : Ligue
des champions**


Ligue des champions. 8e de finale aller. Paris Saint-Germain / Chelsea FC.

6 21:10
**Top chef
Saison 17**

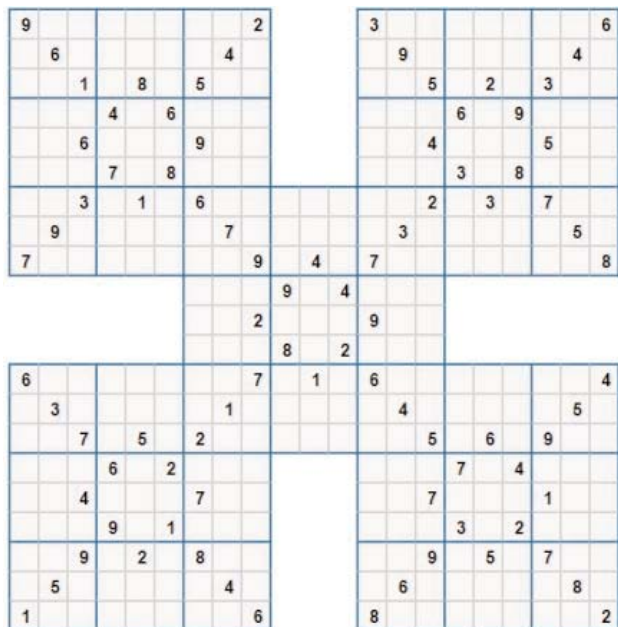

Grand concours de cuisine qui a permis à de nombreux candidats de percer dans le monde de la gastronomie, « Top Chef » a été diffusée pour la première fois en 2006. Au fil des semaines, des cuisiniers et cuisinières - pour la plupart professionnels - s'y affrontent au cours d'épreuves variées dans lesquelles ils doivent relever des défis culinaires plus ou moins complexes. Au début de la compétition, chacun d'entre eux intègre la brigade d'un des chefs du jury mais les cartes peuvent ensuite être rebattues. Leur créativité, leur précision, leur sang-froid et leur savoir-faire seront mis à rude épreuve et seuls deux d'entre eux auront le privilège d'atteindre la grande finale !

Jeux

Samourai-Sudoku n°2945

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

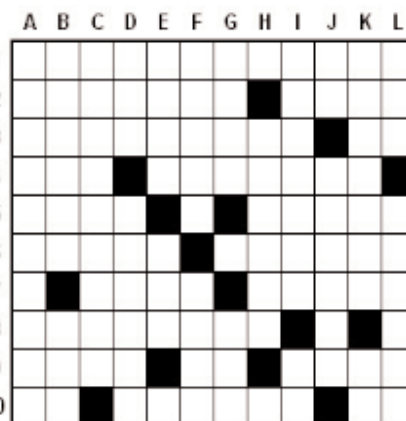


Et c'est parfois dans un regard, dans un
sourire Que sont cachés les mots
qu'on n'a jamais su dire

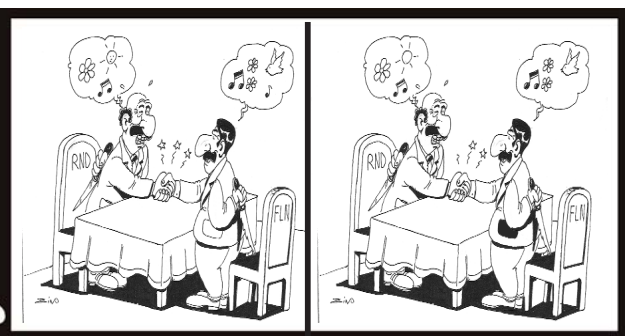
Yves Duteil

Mots croisés n°2945

- Horizontalement :**
- 1 - Pas très développé
 - 2 - Clarifié - Trop souvent employés
 - 3 - Hauts et forts - Sigle de société
 - 4 - Peut-être bizarre, mais c'est comme ça - Sans ressort
 - 5 - Eventuellement roi du pétrole - Changer d'ambiance
 - 6 - Romain qui vécut une actualité brûlante - Faire un roman
 - 7 - Autrefois jouvenceaux et jouvencelles - Attira
 - 8 - Elles vivent au large
 - 9 - Vin de couleuvre - Indication de numéro d'oeuvre - Putur amiral...
 - 10 - Il va lentement au Brésil - Langages difficiles - Au au labo
- Verticalement :**
- A - Prendra conscience de la réalité
 - B - Finale - Règle générale
 - C - Radicaliserait
 - D - En cet endroit - Bien habitués
 - E - Ne le cherchez pas à quatorze heures - Refus très précis
 - F - Lieux de délices - Bêcheur
 - G - Poitrine pour le titi - Groupe de graines
 - H - Brochures parfois séductrices
 - I - Rigide - Virtuose
 - J - Petite bourguignonne - Voisines du scalpel
 - K - Repasse le plat - Eau turinoise
 - L - Lanceuse d'Ariane - Répondre



Jeux



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1645

doctrines alimentaires piston	↓	diras en blésant	↓	allié	↓	jointes	↓	morceau	↓	mot qui coupe en deux	↓	parfumé à la badiane	↓
fortune	↓	mesurée	↓	bâti de canon	↓	troubler	↓	rognerais	↓	traitée	↓		
vapori- sera	→											circonfé- rence sur diamètre	→
lie	↓					fécondes	→					épaissira	↓
machine pour la une raclée	→									vieille monnaie à Venise	→		
pas très courants	→					encre de calmar	↓	coup de froid astate en symbole	→				machine à repro- duire
pista	↓					donner soif	→	précis	↓				
						mit au tombeau unité d' intensité	→						
banque mondiale	↓	cherche à détruire jaunisses	→					vallée envahie	→			dans	→
		ronceuse de tricot baccha- nale	→					emportai	↓	croquance de l'or en chimie	→	palier	↓
vida l'em- barcation	→							chef d' orchestre	→				
étoile	↓							très gros	↓				
						affectée	→					pare- seux affluent du Rhône	→
		dit une à une	→			érafila	↓			suite d' initiales quitare indienne	→		ôtera la brous- saille
unirons	↓	bestiales	↓										
apparue	→									arômes de baignoire rapporta	→		
existes	↓					vieille charrue poème d'antan	→					face de dé	→
						bornera	→					succa	↓
						crainte	↓						
		livide	→										individus
identique	↓	satisfait	↓					calibrer	→				
								réservoir d'énergie	→				
								beau per- roquet unité de radiation	→			service postal	→
												refrain	↓
loup à la queue affreuse maladie	→					portion de cercle marque d'infinitif	→			être discret bordure de canal	→		
						illuminer	→						
bien connu	→					bouge	→						
										passa tout près	→		

Solution

Sudoku n°2945

9	8	4	5	6	3	7	1	2
5	6	2	1	7	9	8	4	3
3	7	1	2	8	4	5	9	6
1	5	7	4	9	6	2	3	8
8	4	6	3	2	1	9	5	7
2	3	9	7	5	8	4	6	1
4	2	3	9	1	7	6	8	5
6	9	5	8	3	2	1	7	4
7	1	8	6	4	5	3	2	9

3	4	7	5	8	1	9	2	6
2	9	8	7	6	3	1	4	5
1	6	5	9	2	4	3	8	7
5	7	3	6	4	9	8	1	2
6	8	4	2	1	7	5	9	3
9	2	1	3	5	8	6	7	4
4	1	2	8	3	5	7	6	9
6	9	5	8	3	2	1	7	4
7	5	6	1	9	2	4	3	8

8	3	6	9	7	4	5	2	1
5	4	2	6	3	1	9	8	7
7	9	1	8	6	2	3	5	4
2	3	5	7	6	4	9	1	8
4	1	7	8	5	9	2	6	3
7	8	1	6	4	2	5	3	9
9	6	4	5	3	8	7	2	1
5	2	3	9	7	1	6	8	4
3	4	9	1	2	6	8	7	5
8	5	6	3	9	7	1	4	2
1	7	2	4	8	5	3	9	6

3	4	7	5	8	1	9	2	6
2	9	8	7	6	3	1	4	5
1	6	5	9	2	4	3	8	7
5	7	3	6	4	9	8	1	2
6	8	4	2	1	7	5	9	3
9	2	1	3	5	8	6	7	4
4	1	2	8	3	5	7	6	9
6	9	5	8	3	2	1	7	4
7	5	6	1	9	2	4	3	8

Mots Croisés n°2945

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	U	D	I	M	E	N	T	A	I	R	E
2	E	L	U	C	I	D	E		U	S	E	S
3	S	T	R	I	D	E	N	T	S		S	A
4	S	I	C	I	N	E	R	T	E	S		
5	E	M	I	R					A	E	R	E
6	N	E	R	O	N				E	C	R	I
7	T		A	D	O	S			T	E	N	T
8	I	L	I	E	N	N	E	S		E		G
9	R	O	S	E		O	P		A	S	P	I
10	A	I		S	A	B	I	R	S			O

Grille géante n°1645

•	V	•	Z	•	A	•	U	•	P	•	M	•	A
R	E	G	A	•	M	•	N	•	T	•	O	•	N
D	E	P	O	•	I	•	F	•	A	•	I	•	L
D	E	P	O	•	I	•	F	•	A	•	I	•	L
P	A	T	A	•	R	•	E	•	E	•	L	•	E
F	I	S	•	A	•	P	•	E	•	A	•	•	E
F	I	S	•	A	•	P	•	E	•	A	•	•	E
A	•	S	•	T	•	E	•	M	•	A	•	•	E
M	•	A	•	R	•	E	•	M	•	A	•	•	E
V	•	I	•	L	•	E	•	A	•	R	•	•	A
M	•	A	•	R	•	E	•	M	•	A	•	•	E
P	•	A	•	R	•	E	•	M	•	A	•	•	E
L	•	E	•	P	•	A	•	R	•	E	•	•	A
S	•	U	•	R	•	E	•	M	•	A	•	•	E

ATHLÉTISME

Younes Ayachi : Un talent prometteur pour l'athlétisme Algérien

Le jeune athlète de l'étoile Sportif de Ben Aknoun Younes Ayachi l'espoir montante de l'athlétisme national en saut en hauteur, avec l'équipe de d'athlétisme de Ben Aknoun, va faciliter la tâche au jeune athlète Younes Ayachi pour avoir un cadre idéal pour se préparer en prévision de la suite de la saison.

Par F. Menad

Avec une performance personnelle intéressante de 2,28 mètres, Younes Ayachi a déjà tapé dans l'œil des responsables du mouvement sportif en général, de l'athlétisme en particulier.

A 17 ans seulement, il est arrivé à se placer à la 3e position lors de la phase qualificative pour le championnat du monde en salle.

Il lui manque seulement deux centimètres des minimas pour assurer sa présence parmi les spécialistes de ces Mondiaux 2026 en salle prévus du 20 au 22 mars prochain à Torun en Pologne. Younes Ayachi incarne à lui seul l'espoir du renouveau de l'athlétisme algérien.

Ce sauteur en hauteur de seulement 17 ans a réalisé l'exploit de franchir la barre des 2,28 mètres, établissant ainsi la meilleure performance mondiale de l'année 2026 dans la catégorie des moins de 18 ans.

Cette marque exceptionnelle lui a non seulement ouvert les portes des Mondiaux seniors, mais l'a également propulsé au huitième rang des meilleures performances mondiales toutes catégories confondues cette saison.

Participer à une compétition majeure chez les adultes à un âge aussi précoce constitue déjà

en soi un accomplissement remarquable pour ce jeune talent qui confirme la qualité de la formation algérienne dans les disciplines techniques.

Cet exploit de Younes Ayachi souligne la vitalité croissante de l'athlétisme algérien, qui mise sur des pépites comme lui pour renouer avec les sommets mondiaux.

Reste à suivre avec attention les prochaines semaines, cruciales pour la validation finale des sélections.

Le jeune sauteur en hauteur algérien Younes Ayachi continue de faire parler de lui sur la scène internationale, où il attire tous les regards par sa maturité exceptionnelle et sa détermination inébranlable.

À seulement 17 ans, il vient de réussir un exploit retentissant en validant sa qualification pour les championnats du monde d'athlétisme en salle chez les seniors, une compétition réservée aux athlètes les plus chevronnés.

Cette performance remarquable, fruit d'un entraînement rigoureux et d'une progression fulgurante, confirme l'immense potentiel de ce jeune talent émergent et ouvre de nouvelles perspectives prometteuses pour l'ensemble de l'athlétisme algérien, qui aspire à reconquérir les sommets mondiaux après des années de défis. Un talent prometteur pour



l'athlétisme algérien. L'émergence de ce jeune athlète suscite naturellement beaucoup d'espoirs, d'enthousiasme et d'attentes légitimes du côté des observateurs, des entraîneurs, des fédérations et des passionnés d'athlétisme en Algérie, qui voient en lui un porte-étendard pour l'avenir.

Le saut en hauteur est une discipline exigeante et technique qui demande à la fois une puissance explosive, une coordination parfaite du corps, une précision chirurgicale dans l'impulsion et une mentale d'acier pour surmonter les échecs successifs.

Depuis quelque temps, Younes Ayachi montre une progression constante et méthodique, avec des performances de plus en plus impression-

nantes lors de meetings internationaux et nationaux.

Son saut à 2,28 mètres confirme qu'il possède non seulement les qualités physiques nécessaires, mais aussi la résilience mentale pour rivaliser avec les meilleurs spécialistes internationaux, ceux qui dominent les classements saisonniers.

Cette qualification pour les mondiaux en salle pourrait ainsi constituer une étape déterminante et pivotale dans son parcours, lui permettant d'acquiescer une précieuse expérience face à l'élite mondiale, d'affiner sa technique et de bâtir une réputation solide.

Une nouvelle génération qui se révèle

Au-delà de la performance individuelle exceptionnelle,

l'exploit de Younes Ayachi illustre également l'émergence progressive et encourageante d'une nouvelle génération d'athlètes algériens capables de briller sur la scène internationale, avec un mélange de talent brut et de travail acharné.

Les compétitions mondiales offrent souvent un tremplin idéal aux jeunes talents qui cherchent à se faire un nom dans leur discipline, en les exposant à une pression inédite et à des standards élevés.

En se qualifiant pour ce rendez-vous planétaire majeur, le jeune sauteur algérien démontre qu'il possède déjà les ressources physiques, techniques et psychologiques pour franchir un nouveau cap décisif dans sa carrière, potentiellement vers les JO 2028 à Los Angeles.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL
Salah Eddine Filali nouveau directeur technique national (DTN)

Le technicien Salah Eddine Filali a été nommé au poste de directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), à-on avisé mardi auprès de l'instance fédérale. Le technicien algérien a déjà occupé le poste de DTN au sein de l'instance fédérale durant la période allant de 2022 à 2024, rappelle-on. Par ailleurs, la Fédération algérienne a appelé les clubs, arbitres et officiels de table à faire preuve de

vigilance à l'occasion de la dernière journée de la première phase du championnat national de Super Division. Dans ce contexte, la Fédération rappelle sa détermination à préserver l'intégrité, la transparence et l'éthique de la compétition, ainsi que les intérêts légitimes de l'ensemble des clubs engagés, notamment ceux qui reçoivent qui seront tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires sur les plans organisationnels et sécuritaires afin

d'assurer un accueil conforme aux normes réglementaires pour les équipes éthiques visiteuses et les officiels. La Fédération algérienne de Basketball a souhaité pleine réussite à cette journée décisive du championnat et appelle l'ensemble des acteurs, chacun en ce qui le concerne, à faire preuve de responsabilité, de professionnalisme et de respect des valeurs sportives, afin de garantir le bon déroulement des rencontres.

BASKET-BALL - SUPER DIVISION

La FABB appelle à la vigilance lors de la dernière journée de la première phase

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a appelé l'ensemble des acteurs du Championnat national de Super Division (messieurs) à faire preuve de vigilance et de responsabilité à l'occasion de la 26e et dernière journée de la première phase, prévue samedi (22h00), dont les résultats seront déterminants pour la configuration de la deuxième phase de la compétition.

Dans un communiqué publié mardi, l'instance fédérale a souligné l'importance particulière de cette journée qui détermine la répartition des clubs entre les différentes étapes de la suite du championnat, à savoir les phases de play-off, play-in et play-

down. Dans ce cadre, la FABB a réaffirmé sa détermination à préserver l'intégrité, la transparence et l'éthique de la compétition, ainsi que les intérêts légitimes de l'ensemble des clubs engagés. La fédération a, à cet effet, invité les clubs recevant à prendre toutes les dispositions nécessaires sur les plans organisationnels et sécuritaires afin d'assurer un accueil conforme aux normes réglementaires pour les équipes visiteuses et les officiels, de garantir des conditions optimales pour le déroulement des rencontres, ainsi qu'un encadrement adéquat du public et des supporters.

Elle a également indiqué qu'il est obligatoire pour les clubs hôtes de pro-

céder à l'enregistrement vidéo intégral des rencontres et d'en transmettre une copie à la fédération dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, la FABB a rappelé aux arbitres, officiels de table de marque et commissaires techniques leur responsabilité dans la préservation de l'équité sportive. A ce titre, toutes les rencontres devront impérativement débuter à l'heure officielle programmée, fixée à 22h00, afin de garantir l'égalité de traitement entre les clubs et d'éviter toute influence liée à la connaissance préalable d'autres résultats.

Les officiels sont également appelés à établir avec la plus grande rigueur les rapports détaillant le déroulement des

matchs et à signaler tout incident, irrégularité ou comportement contraire à la réglementation.

La fédération a enfin assuré qu'elle fera preuve de la plus grande vigilance et d'une totale intransigence face à tout manquement aux dispositions réglementaires ou à toute situation susceptible de porter atteinte à la crédibilité de la compétition.

Toute tentative de manipulation de résultats, d'arrangement entre clubs ou de comportement portant atteinte à l'éthique sportive fera ainsi l'objet de mesures disciplinaires strictes, conformément aux règlements en vigueur, conclut le communiqué.

APS

LIGUE UNE MOBILIS

JSK : Zinnbeur prépare son plan de bataille face a USMK

Les canaris de Djurdjura ce préparent pour le déplacement important face a LUSM Khanchela pour le compte de la 23e journée du championnat ligue une Mobilis, l'entraîneur des Verts et jaune l'allemand Josef Zinnbeur, ne laisse rien au hasard.

Par F Menad

À deux jours du match contre l'USMK le coach de la JSK ne veut rien laisser au hasard afin que son groupe soit prêt le jour J.

Pour bien préparer cette rencontre de la 23e journée, le staff technique entend faire travailler ses joueurs intensivement cette semaine. Le plan de bataille de Josef Zinnbeur est déjà en marche. Les joueurs s'appliquent davantage et font preuve d'une grande volonté pour aborder ce match avec toutes leurs forces. Ce sera une rencontre difficile, mais à ne pas manquer pour les Canaris de Djurdjura qui visent une victoire et souhaitent conforter leur position dans le championnat.

L'objectif du technicien Allemand est de mettre sur pied une équipe de guerriers capable de sortir victorieuse de cette confrontation périlleuse. Le staff technique de la JSK prépare activement cette confrontation, mettant l'accent sur le travail tactique et la rigueur défensive.

Le coach espère voir ses hommes afficher un visage combatif et lucide afin de revenir avec un résultat positif de ce déplacement périlleux.

L'USMK Kenchela, une équipe solide

En déplacement ce week-end au stade de Khanchela, les Kabyles de Djurdjura savent qu'ils auront fort à faire face à une équipe réputée pour sa solidité à domicile, malgré les deux dernières défaites de suite à domicile face à Akbou et à l'extérieur contre le MCO dans les temps traditionnels, l'USMK Kenchela est bien plus qu'un simple outsider.

Redoutable devant son public, l'équipe de Khanchela s'est bâtie une réputation d'adversaire très difficile à manœuvrer sur ses terres. Elle reste d'ailleurs sur une série de résultats positifs, ce qui en fait une véritable menace pour les coéquipiers de Aymen Mahious.

Conscients du défi, le staff technique de la JSK appelle à la vigilance. Il ne faudra pas seulement compter sur le classement ou la dynamique actuelle, mais



redoubler d'efforts pour espérer revenir de ce déplacement avec un résultat positif. Dans ce genre de matchs, chaque détail compte, et le moindre relâchement pourrait coûter cher.

La JS Kabylie a Khanchela son Boudebouz et Madani

À quelques jours du déplacement périlleux à Khanchela pour affronter l'USMK, la JSK doit faire face à une situation délicate sur le plan de l'effectif.

Le technicien Allemand Josef Zinnbeur devra composer avec plusieurs absences potentielles, qui viennent sérieusement compliquer ses plans tactiques. En effet, la JSK est déjà privé de deux éléments importants à savoir Messaoudi et Madani, toujours en phase de convalescence.

Comme si cela ne suffisait pas, deux nouveaux joueurs viennent allonger la liste des blessés. Probablement Hamidi

et Boudebouz, sortis touchés lors du dernier match face au Paradou Athletic.

Leur participation au choc face à l'USMK reste incertaine, et le staff médical s'active pour tenter de les remettre sur pied à temps. Cette situation contraint l'entraîneur Josef Zinnbeur à envisager plusieurs options pour pallier ces absences et trouver la bonne formule sans trop bouleverser l'équilibre de l'équipe.

Deux matchs à huis clos pour le CRB et l'ESM, ainsi qu'un autre pour la JSK (LFP)

La commission de discipline de la Ligue nationale du football professionnel (CD/LFP) a annoncé lundi soir avoir infligé deux matchs à huis clos au CR Belouizdad et à l'ES Mostaganem, ainsi qu'un autre pour la JS Kabylie, pour diverses infractions au cours de leurs derniers matchs.

Dans le cas du CRB, c'était pour utilisation et jet de jeux pyrotechniques sur le terrain, en occasionnant des dommages physiques aux joueurs de l'équipe adverse", lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie disputé le 3 mars courant et gagné (3-2) contre le Mouloudia d'Alger.

Le capitaine belouizdadi, Abderraouf Benguit s'est vu infliger lui aussi deux matchs de suspension, dont un avec sursis, pour avoir essayé de faire sortir les joueurs du terrain à un moment donné dudit match.

Pour leur part, l'ESM et la JSK ont sanctionnées relativement diverses infractions au code disciplinaire lors de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis, disputée ce week-end.

Le club mostaganemois a été sanctionné de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, par rapport aux différents actes de vandalisme perpétrés par ses supporters dans les tribunes, suite à la lourde défaite à domicile face au MC Alger



(5-0). De son côté, la JSK a écopé d'un seul match à huis clos, pour une cinquième infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation de fumigènes et leur jet

sur le terrain, mais sans causer de dommages physiques. La sanction des Canaris a été rehaussée d'une amende de 1.000.000 DA, selon le CD de la LFP.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER)

AL-MASRY SC - CR BELOUIZDAD

Le Congolais Jean-Jacques N'dala au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné l'arbitre congolais Jean-Jacques N'dala, pour diriger le match Al-Masry SC - CR Belouizdad, prévu le samedi 14 mars au stade de Suez (21h00, heure algérienne), compte tenu des quarts de finale (aller) de la Coupe de la Confédération.

Jean-Jacques N'dala (38 ans) sera as-

sisté de ses compatriotes Guylain Bonge Ngila (1er assistant) et Mwanya Gradel Mbilizi (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Tchadien Alhadij Allaou Mahamat. Le Mauritanien Dahane Beida sera en charge de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), épaulé par la Camerounaise Carine Atezambong Fomo. Le Chabab s'est qualifié pour les quarts de fi-

nale, en terminant leader du groupe C avec 15 points, devant les Congolais de l'AS Otoho d'Oyo (9 points). L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, sera en appel pour défier les Congolais de l'AS Maniema Union, le dimanche 15 mars au stade Joseph-Kabila à Kindu (14h00).

APs



La 22e journée en un coup d'œil

Résultats complets et buteurs lors de la 22e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, samedi et dimanche :

Vendredi 6 mars 2026 :

JS Kabylie 3 : Mahious (8e, 21e, 87e sp)
Paradou AC 2 : Kohili (26e), Aït El Hadj (90e+2)

ASO Chlef 1 : Avotor (78e)
ES Sétif 0 :

MC Oran 2 : Aliane (87e), Bourdim (90e+2)
USM Khanchela 1 : Etouga (27e)

Samedi 7 mars 2026 :

ES Mostaganem 0 :
MC Alger 5 : Bangoura (47e, 56e, 73e et 88e), Menezla (71e)

ES Ben Aknoun 1 : Sylla (18e)
MC El-Bayadh 0 :

CR Belouizdad 3 : Boukhanouchouche (8e), Benguit (29e sp), Ahoua (67e)
MB Rouissat 1 : Khiari (78e)

Dimanche, 8 mars 2026 :

Olympique Akbou 1 : Mehdaoui (22e)
JS Saoura : 0

USM Alger : 0
CS Constantine : 0.

LIGUE 1 MOBILIS

Un tournant décisif avec la 24^e journée programmée les 17 et 18 mars

La compétition s'intensifie dans le championnat d'élite algérien. La Ligue 1 Mobilis de football s'apprête à vivre une nouvelle étape déterminante avec la programmation de la 24^e journée, prévue dans son intégralité les mardi 17 et mercredi 18 mars. L'annonce a été faite par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel, confirmant un calendrier chargé et particulièrement attendu par les supporters et les observateurs du football national.

Par Abed Meghit

Cette journée s'annonce déjà capitale dans la course au titre comme dans la lutte pour le maintien, à un moment où chaque point peut peser lourd dans l'issue finale du championnat.

Les rencontres débiteront le mardi 17 mars avec quatre affiches au programme, dont un match particulièrement attendu mettant en scène le leader actuel, le MC Alger, qui accueillera à domicile la formation de USM Khenchela dans une confrontation prévue à 22h00.

Le club algérois, solide leader du championnat, tentera de confirmer sa dynamique positive et de consolider sa première place devant son public. Avec 40 points au compteur, le Mouloudia dispose d'une légère avance, mais reste sous la pression constante de ses poursuivants, notamment le CS Constantine, qui occupe la deuxième place avec 37 points et nourrit de sérieuses ambitions dans cette dernière ligne droite du championnat.

Toujours lors de cette première journée de compétition, deux rencontres programmées à 15h00 mettront aux prises le ES Mostaganem et le Paradou AC, ainsi que le Olympique Akbou face au CS Constantine dans un duel qui pourrait avoir une influence directe sur la hiérarchie du haut de tableau. La soirée se poursuivra avec une autre confrontation importante entre le MC Oran et le MC El Bayadh à 22h00, un match qui promet intensité et engagement entre deux formations désireuses de renforcer leur position au classement. Le mercredi 18 mars, la deuxième partie de cette 24^e journée proposera



également quatre rencontres, dont plusieurs affiches particulièrement attendues par les amateurs de football.

Le premier match de la journée, programmé à 15h00, opposera le ES Ben Aknoun au MB Rouissat dans une confrontation qui pourrait s'avérer déterminante pour les équipes engagées dans la lutte pour le maintien.

La soirée footballistique s'annonce ensuite spectaculaire avec trois rencontres prévues à 22h00.

Le choc de la journée mettra aux prises le USM Alger et le ES Sétif au mythique Stade olympique du 5 juillet 1962. Cette affiche entre deux clubs historiques du football algérien promet un

duel intense entre deux formations réputées pour leur palmarès et leur ambition. Au même moment, le JS Kabylie recevra la formation de la JS Saoura dans une confrontation qui s'annonce disputée entre deux équipes déterminées à améliorer leur position au classement.

Par ailleurs, le CR Belouizdad croisera le fer avec l'ASO Chlef dans un duel où les Belouizdadiens chercheront à rester au contact des premières places.

Cette 24^e journée intervient dans un contexte particulier, puisque la 23^e journée du championnat, programmée vendredi prochain, sera amputée de deux rencontres importantes. Les matchs opposant le MB Rouissat à l'USM Alger

ainsi que celui entre l'ES Sétif et le CR Belouizdad ont été reportés en raison de l'engagement des deux clubs algérois dans les quarts de finale aller de la Coupe de la Confédération de la CAF, prévus durant le week-end. Ainsi, entre les enjeux du championnat national et les défis continentaux, les clubs algériens abordent une période décisive de la saison.

Les prochaines journées de la Ligue 1 Mobilis pourraient bien redessiner les équilibres du classement et offrir aux supporters des confrontations palpitantes, où chaque rencontre s'annonce comme une bataille stratégique dans la quête du sacre ou dans la lutte pour la survie parmi l'élite du football algérien.

FUTSAL (TOURNOI PRESSE BY OOREDOO 2026)

Les équipes demi-finalistes connues

Les équipes demi-finalistes de la 5^e édition du « Tournoi Presse by Ooredoo 2026 » de futsal, initiées par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), sont connues à l'issue des matchs des quarts de finale disputés dimanche et lundi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

Lors des rencontres des quarts de finale jouées dimanche, les équipes d'Echourouk News et d'Ennahar TV ont décroché leurs billets pour le tour suivant en battant, respectivement, celles du Centre international de presse (CIP) sur le score de (4-1) et du quotidien Al-Chaâb (8-3).

Dans les deux derniers quarts de finale disputés lundi, la formation de la Radio nationale « B » s'est qualifiée aux dépens du Centre national de documentation de presse, d'image et d'information (CNDPI) sur le score de (5-1), alors que celle d'Al-Dhakira a été disqualifiée, après les réserves formulées par les dirigeants de Canal Algérie concernant la participation d'un joueur qui ne devait pas figurer dans l'effectif de l'équipe d'Al-Dhakira.

Après la clôture des quarts de finale, les organisateurs ont accordé une journée de repos aux équipes qualifiées, qui animeront les demi-finales mercredi en soirée : Canal Algérie affrontera Ennahar TV (22h00), tandis qu'Echourouk News jouera contre la Radio nationale 'B' à partir de 23h00.

En marge de la soirée du lundi, l'ONJSA a honoré les enfants de l'Association nationale de l'autisme, qui ont découvert à cette occasion la salle de la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf, ainsi que l'ambiance des matchs.

Programme des demi-finales du tournoi de futsal de la presse nationale :

Mercredi 11 mars :

22h00 : Canal Algérie – Ennahar TV

23h00 : Echourouk News – Radio nationale 'B'.

COUPE D'ANGLETERRE

Choc Manchester City-Liverpool en quarts de finale

Manchester City et Liverpool croiseront le fer en quarts de finale de la Coupe d'Angleterre le week-end du 4 avril, selon le tirage au sort effectué lundi avant le coup d'envoi de l'ultime huitième de finale.

Ces deux adversaires ont fait main basse sur les huit derniers titres en championnat d'Angleterre : six pour Manchester City (2018 et 2019, puis 2021 à 2024), deux pour Liverpool (2020 et

2025). Southampton, club de deuxième division, recevra l'actuel leader de Premier League, Arsenal, tandis que Chelsea accueillera Port Vale, club de

League One (D3) qui a fait tomber Sunderland (1-0) dimanche.

Leeds se rendra chez le vainqueur du match opposé à West Ham à Brentford lundi soir.

Programme des quarts de finale de Coupe d'Angleterre :

Southampton (D2) - Arsenal

Chelsea - Port Vale (D3)

Manchester City - Liverpool

West Ham ou Brentford - Leeds United.

LIGA ESPAGNOLE (FC BARCELONE)

Le stade Camp Nou passe provisoirement à 63.000 places

Le FC Barcelone a obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité provisoire du stade Camp Nou à 63.000 places, alors que les travaux de rénovation de l'enceinte se poursuivent avec du retard, a annoncé mardi l'actuel leader de la Liga espagnole de football.

Après plus de deux années de fermeture totale, le club catalan a enfin pu retrouver son antre mythique en novembre dernier, avec une jauge de 45.000 spectateurs uniquement.

Avec la permission d'ouvrir les espaces VIP et le bas de la tribune Nord, la capacité du Camp Nou va désormais être « portée à 62.652 spectateurs », a indiqué mardi le Barça dans un communiqué. Cette autorisation très attendue, délivrée par le maire de Barcelone, entrera en vigueur pour la réception du Séville FC, dimanche lors de la 28^e journée de Liga.

Le club catalan doit ensuite recevoir les An-



glais de Newcastle, le 18 mars en 8^e de finale retour de Ligue des champions.

Le Barça devra cependant attendre encore plusieurs mois - a priori jusqu'à l'été 2027 - avant de pouvoir ouvrir le troisième et dernier niveau, qui doit porter au total à 105.000 places la capacité du plus grand stade d'Europe.

APS



MAN CITY

AVEC OU SANS HAALAND FACE AU REAL ?

Un choc amputé de deux vedettes ? Alors que Kylian Mbappé devrait manquer le 8e de finale aller de Ligue des Champions entre le Real Madrid et Manchester City, ce mercredi (21h), Erling Haaland (25 ans, 38 matchs et 29 buts toutes compétitions cette saison) n'est lui non plus pas sûr de débiter cette rencontre.

Touché à une cheville et forfait à Newcastle (3-1) samedi en FA Cup, l'avant-centre des Skyblues a fait son retour à l'entraînement ce mardi. Le Norvégien devrait faire partie du groupe, mais sa titularisation demeure incertaine. Omar Marmoush et Antoine Semenyo peuvent incarner des alternatives crédibles.

BARCELONE LEWANDOWSKI N'A RIEN DÉCIDÉ

Il est peu probable, mais pas impossible, que Robert Lewandowski (37 ans, 33 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) prolonge son contrat au FC Barcelone, qui expire en juin. Mais pour l'heure, les projets de l'avant-centre restent flous. Où donc l'attaquant polonais évoluera-t-il la saison prochaine ? L'intéressé lui-même n'en sait rien.

"Pour l'instant, je ne peux rien dire sur ma décision, car je ne suis même pas sûr à 50% de la voie que je veux emprunter. Avec mon âge et mon expérience, je n'ai pas à prendre de décision maintenant. Peut-être que dans trois mois, je devrai le faire, mais même dans ce cas, je ne suis pas stressé", a assuré le Barcelonais pour The Athletic.

La possibilité d'une fin de carrière aux Etats-Unis avait notamment été évoquée ces dernières semaines.



TOTTENHAM MOTTA POUR REEMPLACER TUDOR ?

Avec trois défaites en trois matchs depuis sa nomination, Igor Tudor n'a pas réussi à inverser la tendance à Tottenham. Au point de se faire virer très rapidement ? Selon The Telegraph, les dirigeants londoniens songeraient déjà à remplacer le Croate, moins d'un mois après son arrivée sur le banc des Spurs. Le nom de Thiago Motta, qu'il avait remplacé sur le banc de la Juventus en mars 2025, circule pour prendre la place de l'ancien coach de l'OM.

NAPLES UN NOUVEAU CONTRAT POUR MCTOMINAY ?

Très impactant depuis son transfert en provenance de Manchester United en 2024, Scott McTominay (29 ans, 23 matchs et 6 buts en Serie A cette saison) ne dispose pas d'un contrat correspondant à son statut. Selon le quotidien Il Mattino, le champion d'Italie en titre prévoit de proposer une prolongation au milieu de terrain écossais, assortie d'une revalorisation salariale.

Actuellement lié aux Partenopei jusqu'en juin 2028, McTominay pourrait signer pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2030.

BENFICA LUCHO QUALIFIE MOURINHO DE "TRAÎTRE"

Le choc entre Benfica et le FC Porto (2-2), dimanche, s'est terminé sous haute tension. Expulsé en fin de match, José Mourinho a expliqué après la rencontre s'être vivement accroché avec Lucho Gonzalez, adjoint de Francesco Farioli sur le banc de Porto. En conférence de presse, l'entraîneur lisboète a accusé l'ancien milieu de terrain argentin de l'avoir insulté à plusieurs reprises dans le tunnel.

"Il m'a traité de traître. Pas une fois, mais vingt ou trente fois, a affirmé Mourinho, visiblement agacé. Traître de quoi ? Parce que je donne tout pour Benfica ? Quand il est parti à l'OM, était-il un traître ?"

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Le Premier ministre installe M. Kamel Oukaci dans ses nouvelles fonctions de directeur général

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, ce mardi, à l'installation de M. Kamel Oukaci dans ses fonctions de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Le Pr Oukaci est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et a occupé le poste d'enseignant chercheur à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion à l'Université de Bejaia, selon le communiqué.

A cette occasion, le Premier ministre a souligné "l'impératif d'une vision renouvelée de l'appareil statistique, alignée sur les orientations de Monsieur le président de la République. Celle-ci doit désormais s'arrimer aux nouvelles technologies de la production, du



traitement et de l'utilisation des statistiques".

Il a, par ailleurs, mis en exergue l'exigence d'une territorialisation du

système statistique national ainsi que son interopérabilité pour garantir l'exploitation optimale des données dans la

conduite des politiques publiques économiques, sociales et environnementales, ajoute la même source.

ALGÉRIE - EGYPTE

Le ministre de l'Energie reçoit une délégation de la société "Elsewedy Electric Algérie" pour examiner la coopération avec Sonelgaz

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, mardi à Alger, une délégation de la société "Elsewedy Electric Algérie", conduite par son directeur général, Mostafa Awad El-halawany, avec laquelle il a examiné l'état de la coopération avec le partenaire égyptien et l'avancement de la mise en œuvre des accords conclus avec le groupe Sonelgaz, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de plusieurs de ses cadres, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération extérieure et à examiner les moyens d'élargir les perspectives de partenariat international de l'Algérie dans le domaine de l'énergie, précise le communiqué. A cette

occasion, M. Adjal a abordé l'état de la coopération entre le groupe Sonelgaz et la société "Elsewedy Electric", saluant le partenaire égyptien quant au respect de ses engagements. Le ministre a également souligné que parmi les priorités du secteur figure l'orientation vers les marchés extérieurs, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, en particulier dans les domaines liés à la fabrication d'équipements énergétiques, à l'ingénierie ainsi qu'à la réalisation de centrales de production d'électricité et de postes de transformation.

Il a également évoqué la possibilité d'étendre les activités de "Elsewedy Electric" en Algérie pour inclure la fabrication d'accessoires de câbles électriques, d'isolateurs électriques à haute tension et de

transformateurs à haute tension, précise la même source.

De son côté, le directeur général de la société, Mostafa Awad El-Halawani, a fait part de la volonté de "Elsewedy Electric Algérie" d'élargir la coopération avec le groupe Sonelgaz, qu'il a qualifiée de "partenaire important", réaffirmant l'engagement de l'entreprise à respecter l'ensemble des accords conclus entre les deux parties.

Au terme de la rencontre, M. Adjal a appelé à "accélérer la cadence de travail" sur les projets de coopération entre Sonelgaz et "Elsewedy Electric", notamment en ce qui concerne l'orientation vers les marchés africains, compte tenu de l'expertise des deux parties dans le domaine industriel, conclut le communiqué.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Régulation du marché : la détermination de l'État face aux prédateurs économiques

Par Abed Meghit

La bataille pour la régulation du marché national et la protection du pouvoir d'achat des citoyens s'impose aujourd'hui comme l'un des chantiers les plus sensibles de l'action publique. Dans un contexte marqué par les tensions sur certains produits de consommation et les dérives spéculatives qui fragilisent l'équilibre du marché, les autorités publiques affichent une volonté claire : mettre un terme aux pratiques abusives qui pénalisent les ménages et perturbent les circuits d'approvisionnement.

Le dernier Conseil des ministres, présidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ainsi été l'occasion de rappeler avec force que la stabilité du marché et la disponibilité des produits alimentaires, notamment ceux issus de l'importation, constituent des priorités nationales. Le message du chef de l'État est sans ambiguïté.

Face aux comportements opportunistes qui exploitent les périodes de forte consommation pour engranger des profits excessifs, l'Exécutif est appelé à faire preuve d'une fermeté absolue dans l'application des règles commerciales.

Importateurs, grossistes et acteurs du réseau de distribution sont désormais placés devant leurs responsabilités. Toute tentative de manipulation des prix, de rétention de marchandises ou de désorganisation du marché doit être sanctionnée avec la plus grande rigueur.

La décision d'inscrire les opérateurs impliqués dans des pratiques frauduleuses sur des listes noires et de leur interdire définitivement toute activité d'importation ou commerciale marque un tournant dans la stratégie de régulation économique. Cette mesure, d'une portée dissuasive indéniable, vise à assainir durablement le marché en écartant les acteurs qui privilégient l'enrichissement illicite au détriment de l'intérêt collectif.

Elle traduit également la volonté des pouvoirs publics d'imposer un nouveau rapport de force face aux réseaux informels et aux circuits parallèles qui alimentent la spéculation.

Au-delà de la sanction, l'objectif poursuivi est de restaurer un fonctionnement transparent et équilibré du marché.

La régulation des prix dans le commerce de détail, l'amélioration du réseau de distribution et la lutte contre les pratiques de stockage abusif figurent parmi les leviers essentiels pour garantir un approvisionnement régulier et stable.

Car les perturbations observées dans certains segments du marché ne sont pas seulement liées aux fluctuations internationales ou aux contraintes logistiques.

Elles résultent souvent de comportements délibérés visant à créer artificiellement des pénuries afin de provoquer une flambée des prix. Dans cette lutte contre les dérives spéculatives, les institutions de contrôle jouent un rôle déterminant.

Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en coordination avec les forces de la Sûreté nationale, mènent depuis plusieurs années une action soutenue pour détecter et sanctionner les infractions économiques.

L'application de la loi 101-21 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite constitue à cet égard un outil juridique majeur pour combattre ces pratiques qui portent atteinte à la stabilité sociale et économique.

Les opérations de contrôle menées sur le terrain illustrent l'ampleur du dispositif mobilisé par l'État.

Depuis janvier 2023, les inspections se multiplient auprès des commerçants, grossistes et détaillants afin de surveiller les circuits de distribution et de vérifier la conformité des pratiques commerciales.

Cette vigilance permanente vise à prévenir les manipulations du marché et à garantir la disponibilité des produits de base, en particulier durant les périodes de forte demande. Les chiffres communiqués récemment témoignent de l'intensité de cette mobilisation. Au cours des dix premiers jours du mois sacré de Ramadhan, plus de 10.000 interventions ont été effectuées par les équipes de contrôle économique et de répression de la fraude. Cette présence soutenue sur le terrain traduit la détermination des pouvoirs publics à protéger les consommateurs et à préserver l'équilibre du marché face aux comportements prédateurs. Au-delà des opérations ponctuelles, la lutte contre la spéculation s'inscrit dans une vision plus globale de gouvernance économique. Il s'agit de consolider les mécanismes de transparence, de renforcer les instruments de régulation et d'instaurer une culture de responsabilité au sein de l'ensemble des acteurs du marché.

La protection du pouvoir d'achat n'est pas seulement une question économique ; elle constitue également un impératif social et un facteur essentiel de stabilité nationale.

Dans ce combat, l'État semble résolu à ne plus tolérer les dérives qui fragilisent la confiance des citoyens.

La fermeté affichée par les autorités traduit une conviction : un marché sain et régulé est la condition indispensable pour garantir l'équité économique et préserver l'intérêt général. Face aux prédateurs du commerce, la réponse publique se veut désormais claire, ferme et durable.

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE

Une conférence scientifique souligne le rôle pionnier et les efforts de l'Algérie au service du Saint Coran

Le Haut Conseil Islamique (HCI) a organisé mardi à Alger une conférence scientifique et une exposition du Saint Coran, soulignant les efforts déployés par l'Etat algérien au service du Saint Coran et à la préservation de l'identité religieuse nationale.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis l'accent, sur "l'engagement de l'Algérie en faveur de l'impression du Saint Coran à travers ses différentes étapes, notamment la version Mus'haf Roudoussi".

Le ministre a également évoqué "l'histoire de l'impression du Saint Coran en Algérie par la famille Roudoussi et les oulémas algériens pour sa préservation, du 5^e au 9^e siècle de l'Hégire", citant les oulémas qui ont contribué, à travers l'histoire, à "la consécration et à l'enseignement des sciences coraniques en Algérie".

Il a également passé en revue les efforts du secteur des affaires religieuses au service du Saint Coran, notamment en investissant dans les contributions de nombreux calligraphes algériens, sans oublier l'impression du Saint Coran en braille selon la version Warsh d'après Nafi' pour les non-voyants, qui connaît "un grand succès" à travers le monde, en particulier en Afrique.

Pour sa part, le recteur de Djamaa el Djazair, Mohamed Maâmoune Al-Kacimi Al-Hoceini a mis en

exergue les efforts de l'Algérie pour l'impression du Mus'haf historique Roudoussi après l'indépendance, une version très demandée à l'échelle nationale et internationale, notamment en Afrique.

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid el Kheir a affirmé, quant à lui, que le Mus'haf algérien qui "se distingue par sa précision et son écriture simple et harmonieuse, constitue un rempart pour protéger l'identité nationale et conserver le référent religieux du peuple algérien", citant les efforts du HCI pour "raffermir le lien des générations montantes avec le legs de leurs savants, et ouvrir les perspectives de la numérisation et de l'innovation à la recherche scientifique religieuse".

En marge de cette conférence, un accord de coopération a été signé entre le HCI et l'Office des publications universitaires (OPU) pour la numérisation des documents du Conseil. Une plateforme numérique dédiée au HCI a également été lancée à cette occasion, réalisée par l'équipe de l'incubateur d'affaires de l'université de Tipasa.

La conférence a été ponctuée par l'organisation d'une exposition sur le développement du Mus'haf en Algérie. Une salle au HCI a été baptisée, à cette occasion, du nom du Cheikh érudit Ahmed Hamani (1915-1998).